



Rapport d'activités 2018

11 Bis Avenue de la Libération - Lunéville

Tél. 03 83 74 04 53

accueil@mllweb.info

www.mllweb.info

RAPPORT MORAL

Comme chaque année, la Mission Locale du Lunévillois -porteuse d'une mission de service public- remplit ses fonctions sur notre territoire en difficultés avec abnégation et professionnalisme.

Le rapport d'activités et le rapport financier, qui vont suivre, démontrent notre capacité de bien gérer et surtout démontrent notre capacité à répondre aux besoins de notre jeunesse et aux exigences de l'Etat.

Notre capacité d'adaptation aux nouvelles actions n'est plus à prouver (Garantie Jeunes...) et nous sommes, en permanence, en capacité de répondre à des appels à projets (IEJ, Conseil Régional Grand Est...).

Il nous appartient, aussi, d'évoluer dans l'approche du suivi des jeunes qui sont de plus en plus adeptes des nouvelles technologies, sans oublier que notre rôle essentiel consiste à l'accompagnement de notre public.

L'année 2018 fut riche en inquiétudes qui ont pesé sur le moral de l'équipe.

En effet, nous avons eu à subir des tentatives de déstabilisation qui risquaient de mettre en péril le travail spécifique des Missions Locales. Des velléités de fusions Mission Locale-Pôle Emploi se sont fait jour au niveau gouvernemental qui risquaient de pénaliser notre public spécifique, sachant que nous menons déjà un partenariat renforcé et constructif avec Pôle Emploi.

Devant ces perspectives, les Missions Locales sont montées aux créneaux et de nombreuses motions de soutien ont permis au gouvernement de revoir sa copie (Communautés de Communes, Association des Maires de France et du Département, Grande Région, Elus nationaux). Ce projet semble en sommeil mais sachons rester vigilants.

Que chacun soit remercié pour le soutien apporté.

L'année 2018 a été marquée par la préparation du déménagement dans les locaux mis à disposition gratuitement par la CCTLB -locaux spacieux, modernes- qui améliorent l'accueil et les conditions de travail. Les investissements lourds ont été décidés et pris en charge par la CCTLB. Je tiens à remercier ici le Président et les Elus qui ont voté, à l'unanimité, les dépenses relatives à ces investissements.

Pour 2019, des actions nouvelles sont annoncées et je n'en doute pas, l'équipe, dans sa globalité, saura répondre aux nouvelles dispositions notamment le projet de la Loi Ecole de la Confiance qui verra l'implication forte des Missions Locales et nous espérons, bien entendu, l'ouverture de crédits nécessaires pour mener à bien ce nouveau projet.

Comme chaque année, je tiens à remercier tous les salariés, les parrains, les entreprises qui accueillent les jeunes et les membres du Conseil d'Administration qui œuvrent pour la bonne marche de notre structure.

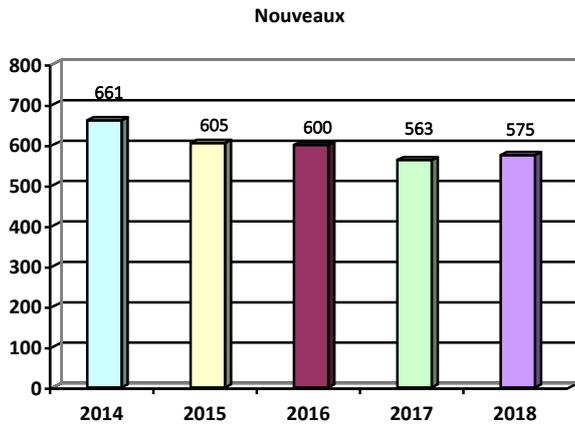
Le Président,
Jean-Luc DEMANGE

SOMMAIRE

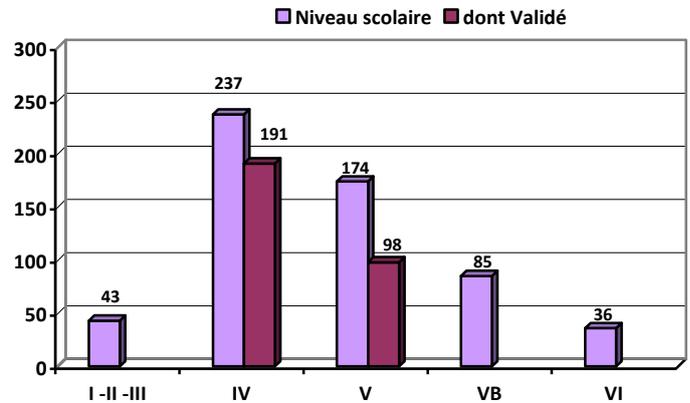
Le Public Accueilli → Nombre de jeunes nouveaux accueillis - Répartition par niveau scolaire des nouveaux accueillis Répartition des nouveaux accueillis par origine géographique	Page 1
Nombre de jeunes accueillis - Répartition par niveau scolaire des jeunes suivis - Répartition des jeunes suivis par origine géographique et par âge	Page 2
Les Différents Dispositifs Nationaux → Entrées dans l'année - Suivis dans l'année	Page 3
L'Ensemble des Mesures Utilisées par les Jeunes → Emploi - Formation Principaux secteurs professionnels dans lesquels les jeunes travaillent – Nombre de jeunes par situation	Page 4
PACEA → Jeunes entrés → Répartition des jeunes par Communautés de Communes - par sexe et âge - par niveau scolaire Jeunes suivis → Répartition des jeunes par Communautés de Communes - par sexe et âge - par niveau scolaire	Page 5 Page 6
Garantie Jeunes → Entrées annuelles - Sorties du dispositif au bout de 12 mois - Répartition par sexe et par âge (nouvelles entrées) par niveau scolaire (nouvelles entrées) - par origine géographique Mesures utilisées en dehors des PMSMP Répartition par sexe - par âge et par niveau scolaires (jeunes suivis) Répartition par origine géographique (jeunes suivis) - Sorties dans l'année - Sauveteur Secouriste du Travail	Page 7 Page 8 Page 9
Orientation et Formations Professionnelles Travail sur l'orientation professionnelle - AOA - Les principaux projets travaillés pendant l'atelier Répartition des jeunes par origine géographique - Situations démarrées - Répartition par niveau scolaire - par sexe et par âge Evaluation pour l'action	Page 10 Page 11
Formations Mobilisation - Adaptation - Préparation à la qualification ou passerelle vers la qualification	Page 12
Formations qualifiantes Qualification et professionnalisation	Page 13
Des Parrains Bénévoles pour Accompagner les Jeunes vers l'Emploi	Page 14
Relation Entreprises et Atout Emploi → Contacts avec les entreprises - Les offres recueillies - Types de Contrats Une CV-thèque active - Un partenariat riche et efficace Bilan RDV Alternance - Le Job Dating Intérim - Contrats de Professionnalisation Grande distribution - Clauses d'insertion Recrutement Carrefour Supply Chain	Page 15 Page 16
Photographies en Entreprise : l'Emploi c'est aussi possible pour eux Contrat Emploi Consolidé (CEC) - Mission Service Civique	Page 17
Prêt à l'Emploi	Page 18
Direction Emploi - IEJ (Initiative pour l'Emploi des Jeunes)	Page 19
Partenariat Renforcé avec Pôle Emploi & la Cotraitance	Page 20
Accompagnement des Bénéficiaires du RSA	Page 21
Santé 2018 → Accompagnements individuels - Actions collectives - Action d'information sur la couverture sociale Action découverte des associations sportives - Action "mois sans tabac" - Logement → Relation avec Log'Toît	Page 22
Fonds d'Aide aux Jeunes → Les aides individuelles - Les aides aux actions collectives - Répartition des montants alloués par finalité	Page 23
Relations avec l'Education Nationale → Action Plateforme de soutien et d'appui aux "Décrocheurs" - DAIP Interventions auprès des classes de Terminales - des classes de SEGPA	Page 24
Les Ateliers de lutte contre la fracture numérique - Promotion des métiers	Page 24
Le manque de Mobilité → un des premiers freins à l'emploi	Page 25
Lexique	Page 26

LE PUBLIC ACCUEILLI

Nombre de jeunes nouveaux accueillis



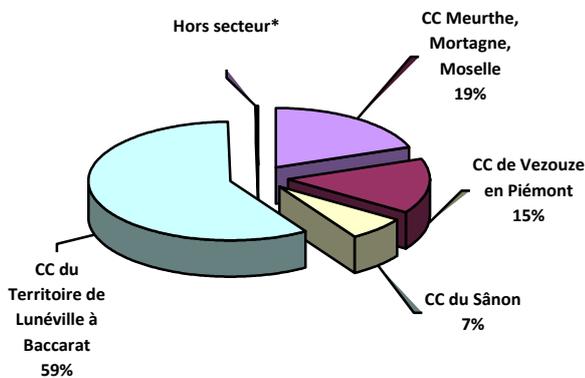
Répartition par niveau scolaire des nouveaux accueillis



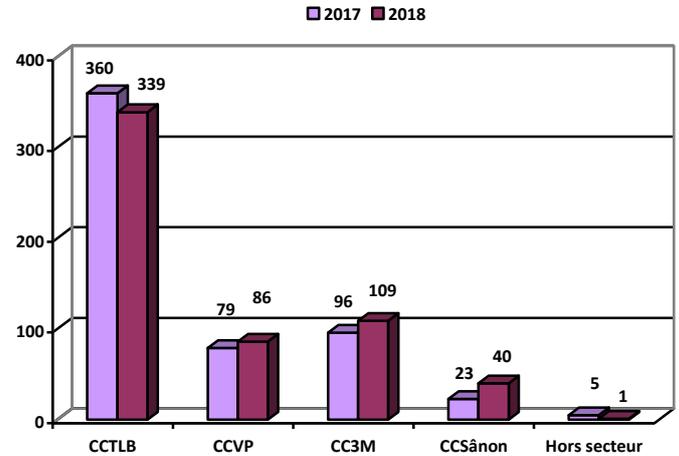
42.2 % du public est sans aucune qualification. Le public non qualifié est en légère baisse par rapport à 2017 (45.5 %).

Répartition des nouveaux accueillis par origine géographique

Proportion



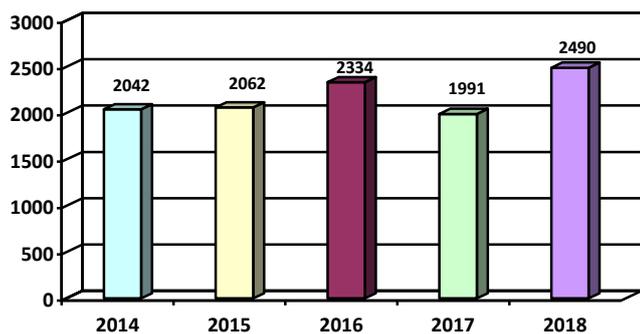
Comparatif 2017/2018 par nombre de jeunes



* Autre secteur correspond à 1 jeune

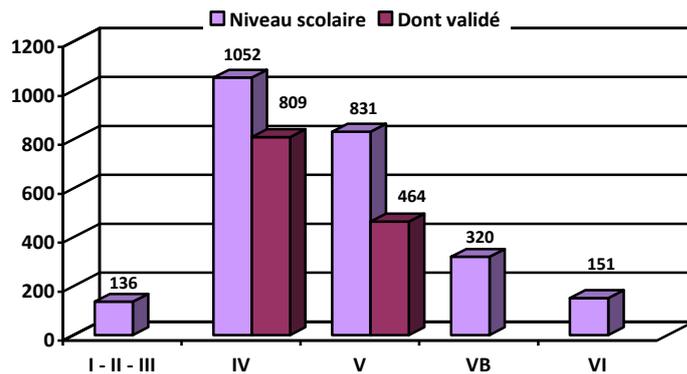
Petite baisse sur la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (-5 %) par rapport à 2017. Légère augmentation sur les autres Communautés de Communes (+ 1 à 2 %).

Nombre de jeunes accueillis



1 794 jeunes ont réellement été accompagnés

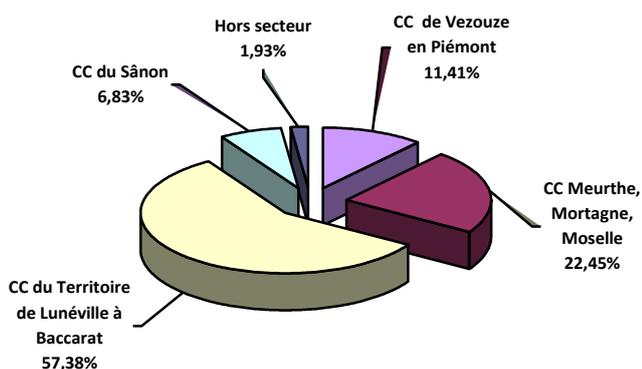
Répartition par niveau scolaire des jeunes suivis



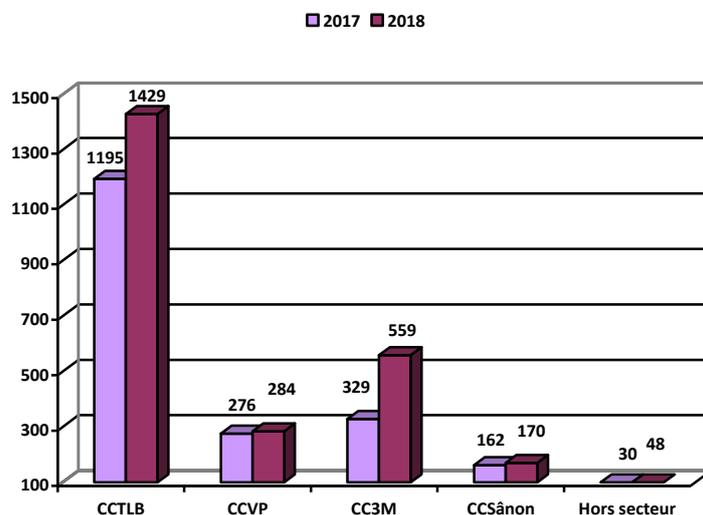
1 081 jeunes sont sans diplôme soit 43.41 %

Répartition des jeunes suivis par origine géographique

Proportion

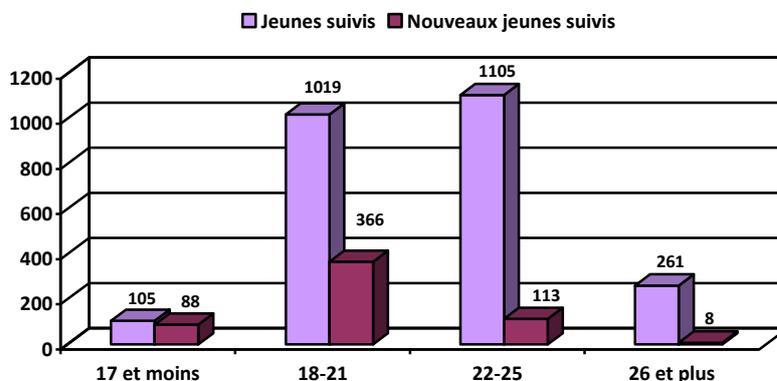


Comparatif 2017/2018 par nombre de jeunes



Baisse sur l'ensemble des Communautés de Communes à l'exception de la Communauté de Communes Meurthe, Mortagne, Moselle (par rapport à 2017 + 6%)

Répartition des jeunes suivis par âge



Augmentation des jeunes de 18 ans et des mineurs.

Répartition par sexe :

En contact
Soit

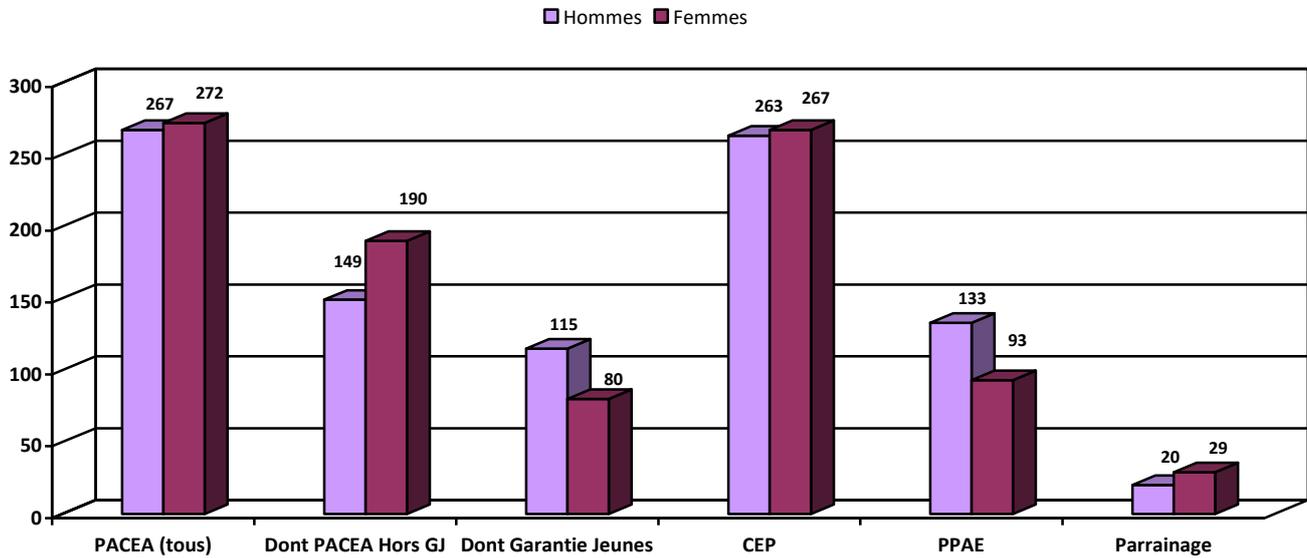
1 262 Hommes et 1 228 Femmes
Soit 50,7 % Hommes et 49,3 % Femmes

1^{er} Accueil
Soit

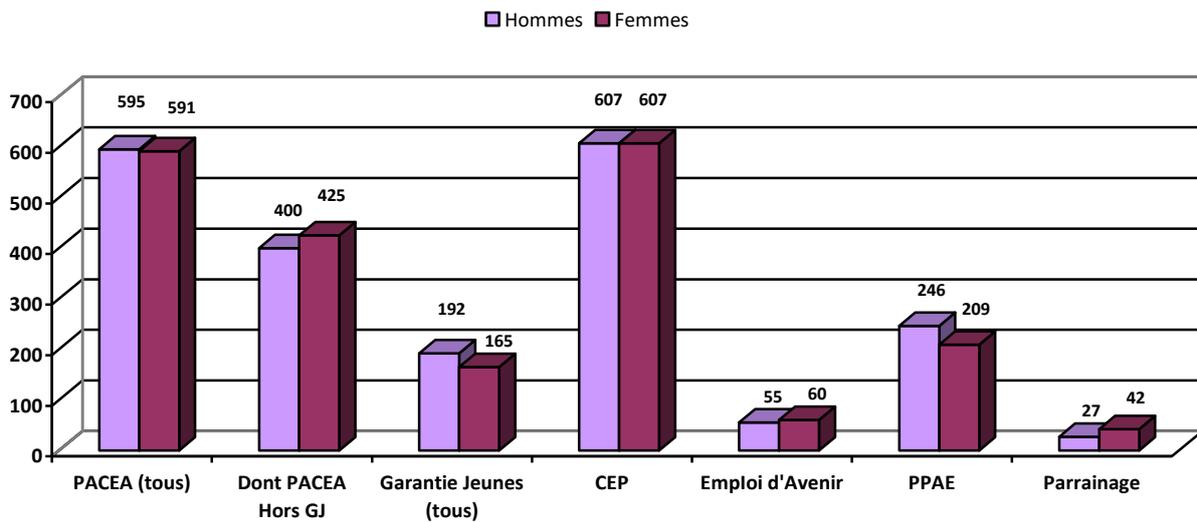
293 Hommes et 282 Femmes
Soit 51 % Hommes et 49 % Femmes

LES DIFFERENTS DISPOSITIFS NATIONAUX

Entrées dans l'année



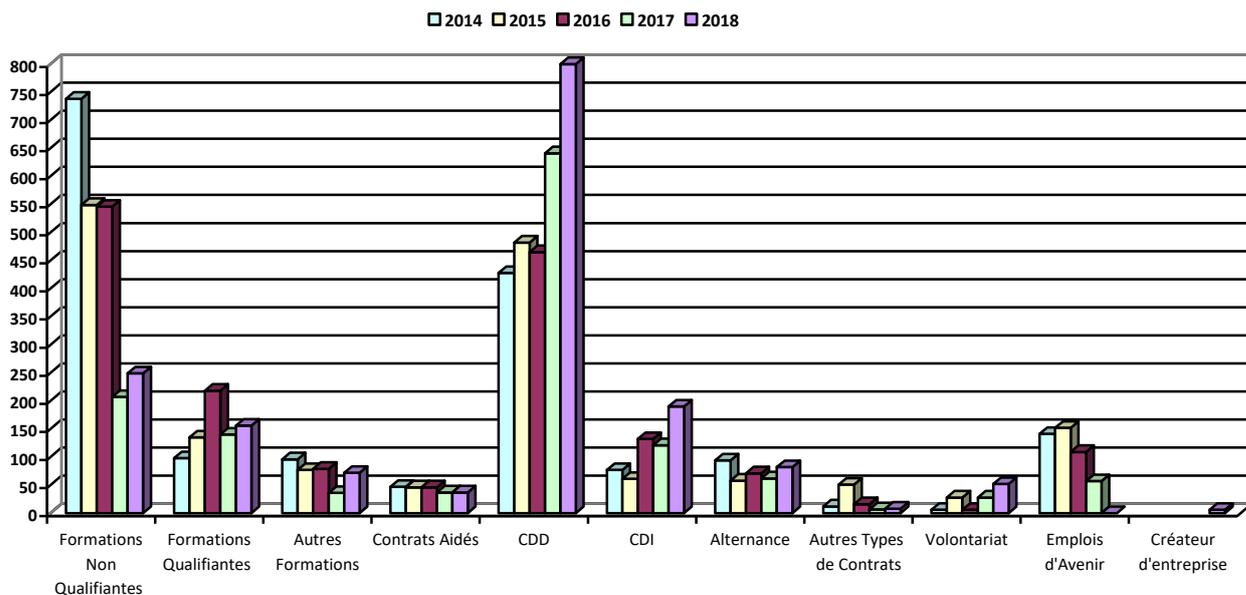
Suivis dans l'année



Depuis plusieurs années, nous constatons que la proportion d'hommes en Garantie Jeunes et PPAE est plus importante que celle des femmes.

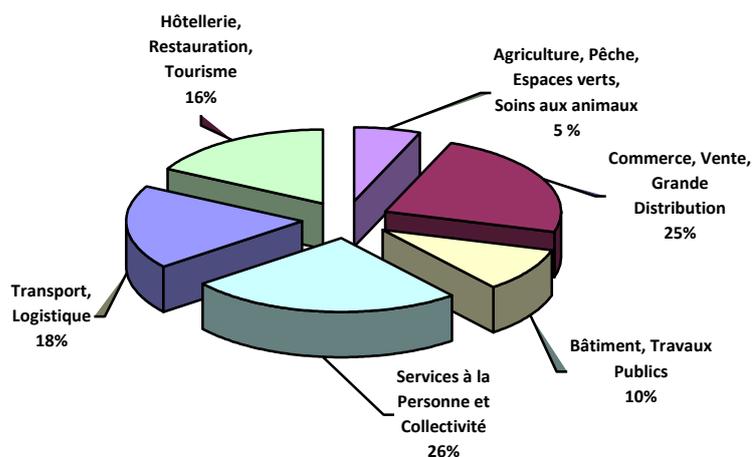
L'ENSEMBLE DES MESURES UTILISEES PAR LES JEUNES

Emploi - Formation

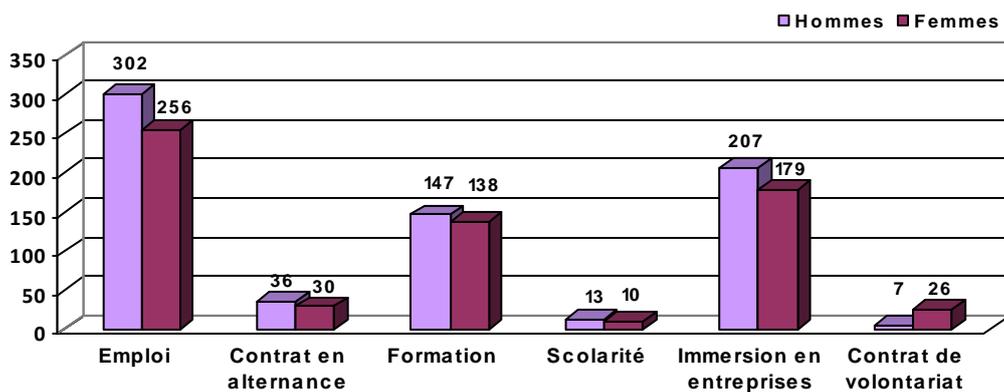


L'ensemble des solutions est en nette augmentation.

Principaux secteurs professionnels dans lesquels les jeunes travaillent



Nombre de jeunes par situation



PACEA ENTREES DANS L'ANNEE (Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie)

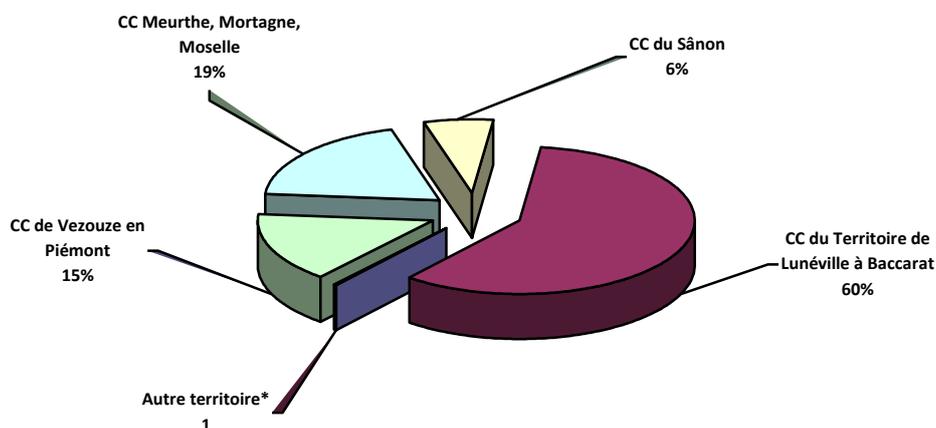
Le PACEA constitue à partir du 1^{er} janvier 2017 (décret n° 2016-1855 du 23 décembre 2016) le nouveau cadre contractuel unique de l'accompagnement des jeunes, à ajuster et graduer en fonction de la situation et des besoins de chaque jeune. Il peut mobiliser, avec une plus ou moins grande intensité, différentes modalités d'accompagnement (collectif, individuel, mise en situation professionnelle...), les outils de la politique de l'emploi et de la formation, ainsi que toute action de nature à lever les freins périphériques à l'emploi.

Public ciblé = dès 2017, tous les jeunes de 16 à 25 ans prêts à s'engager dans un parcours contractualisé d'accompagnement sont éligibles au PACEA. Les jeunes susceptibles de bénéficier prioritairement du PACEA sont les jeunes résidant en QPV, les bas niveaux de qualification, les jeunes en situation de décrochage scolaire, les jeunes demandeurs d'emploi très éloignés du marché du travail, les jeunes sous-mains de justice...

Préalablement à toute entrée en PACEA, le conseiller doit établir un diagnostic initial. Ce diagnostic répond également au cahier des charges du Conseil en Evolution Professionnelle concernant le 1^{er} niveau et doit permettre au bénéficiaire d'analyser sa situation professionnelle, de décider de la poursuite ou non de ses démarches et d'identifier les acteurs susceptibles de l'y aider. En fonction des situations individuelles, le PACEA se décline en différentes phases et objectifs à mettre en œuvre.

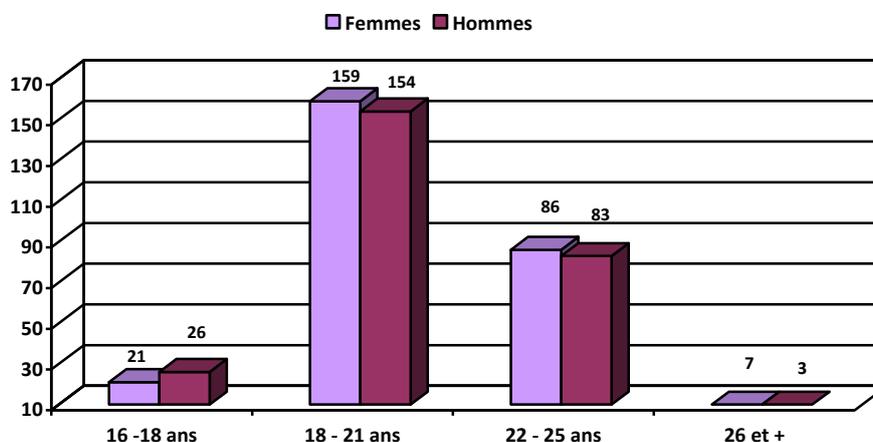
Le parcours est constitué de phases d'accompagnement de durées variables qui peuvent être fractionnables dans la limite de vingt-quatre mois consécutifs. Elles peuvent comporter des périodes de formation, des situations professionnelles ou des actions spécifiques. Chaque phase fait l'objet d'objectifs définis avec le jeune et d'une évaluation à son terme, en vue de mesurer l'atteinte des objectifs et la progression du jeune vers l'accès à l'emploi et l'autonomie.

Répartition des jeunes entrés par Communauté de Communes

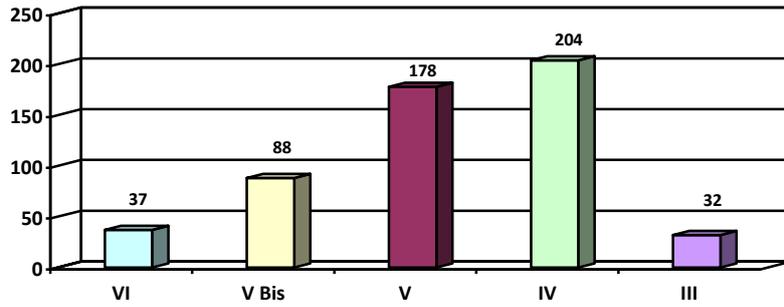


* Autre territoire correspond à 1 jeune

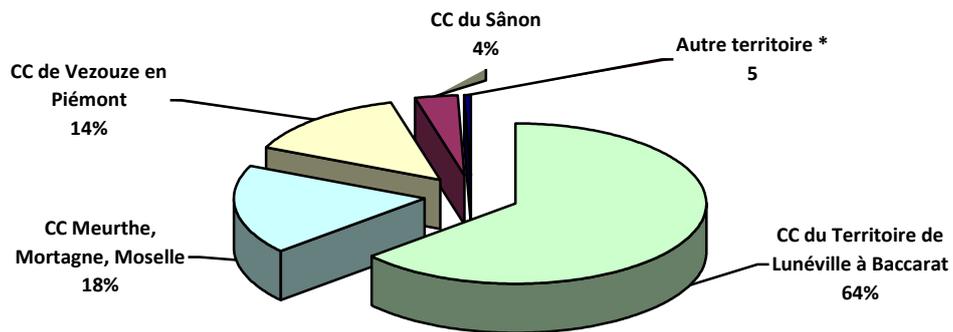
Répartition des jeunes entrés par sexe et par âge



Répartition par niveau scolaire des jeunes entrés

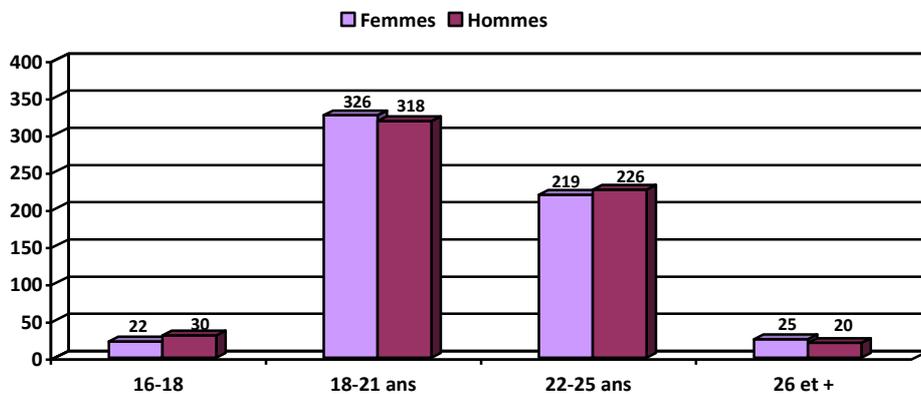


Répartition des jeunes suivis par Communauté de Communes

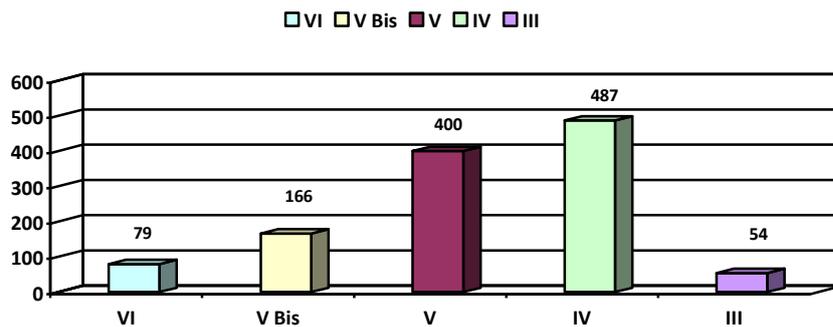


* Autre territoire correspond à 5 jeunes

Répartition des jeunes suivis par sexe et par âge



Répartition par niveau scolaire des jeunes suivis



GARANTIE JEUNES

La Garantie Jeunes est issue du plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, du plan priorité jeunesse ainsi que de la dynamique de la Garantie Européenne pour la jeunesse. Elle a pour objectif d'amener les jeunes en situation de grande précarité vers l'autonomie globale par un accompagnement intensif.

Sont concernés par ce dispositif les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni en emploi, ni en formation (NEET) et en grande précarité financière (ressources du foyer fiscal inférieures ou égales au RSA) et à titre dérogatoire RSA + 30 %.

La Garantie Jeunes est également une offre de service à destination des entreprises : l'aide au recrutement. De plus en plus d'entreprises sont en lien étroit avec les conseillers.

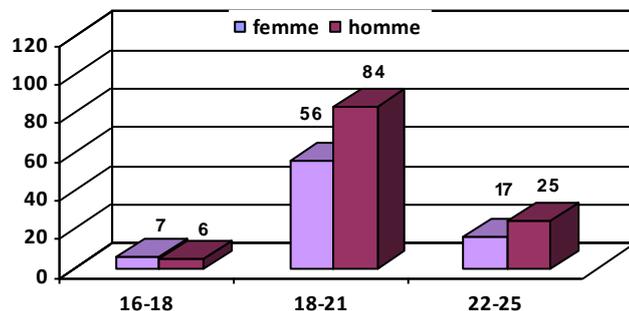
Nous avons démarré l'expérimentation du dispositif Garantie Jeunes en avril 2015 et au 31 décembre 2018, nous comptabilisons 686 jeunes entrés, dont 195 nouvelles entrées en 2018.

Chaque jeune est accompagné de façon intensive pendant 12 mois.

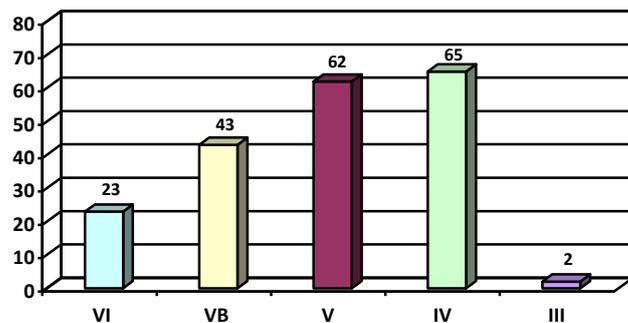
Les intégrations se déroulent chaque premier vendredi du mois par un module collectif d'environ 5 semaines, puis un suivi et un parcours individualisés se mettent en place. L'ensemble de l'accompagnement se déroule sur 12 mois et se poursuit pendant les situations d'emploi, service civique du jeune...

Depuis avril 2015, nous avons intégré 686 jeunes.

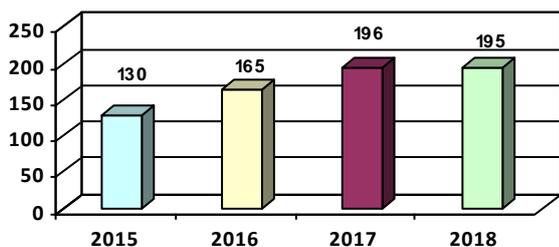
Répartition par sexe et par âge
Nouvelles entrées



Répartition par niveau scolaire
Nouvelles entrées



Entrées annuelles

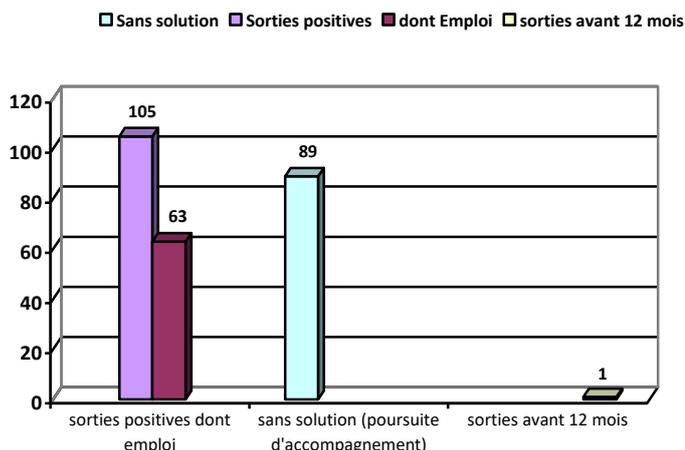


Une aide financière mensuelle de 484.82 € est octroyée à chaque jeune :

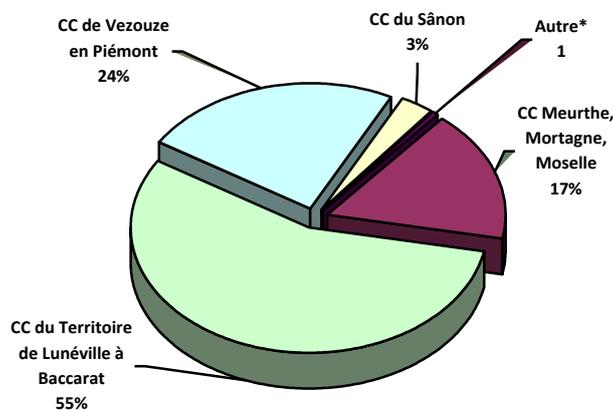
- * si les engagements du contrat sont respectés
- * selon les ressources financières perçues (cumulables jusqu'à 300 € et dégressives au-delà).

Tous les jeunes s'engagent notamment à multiplier leurs expériences professionnelles, soit par l'intermédiaire de PMSMP, soit par différents contrats de travail. En 2018, plus de 40 000 H ont été effectuées en PMSMP par les bénéficiaires.

Sorties du dispositif au bout de 12 mois
Jeunes entrés en 2018

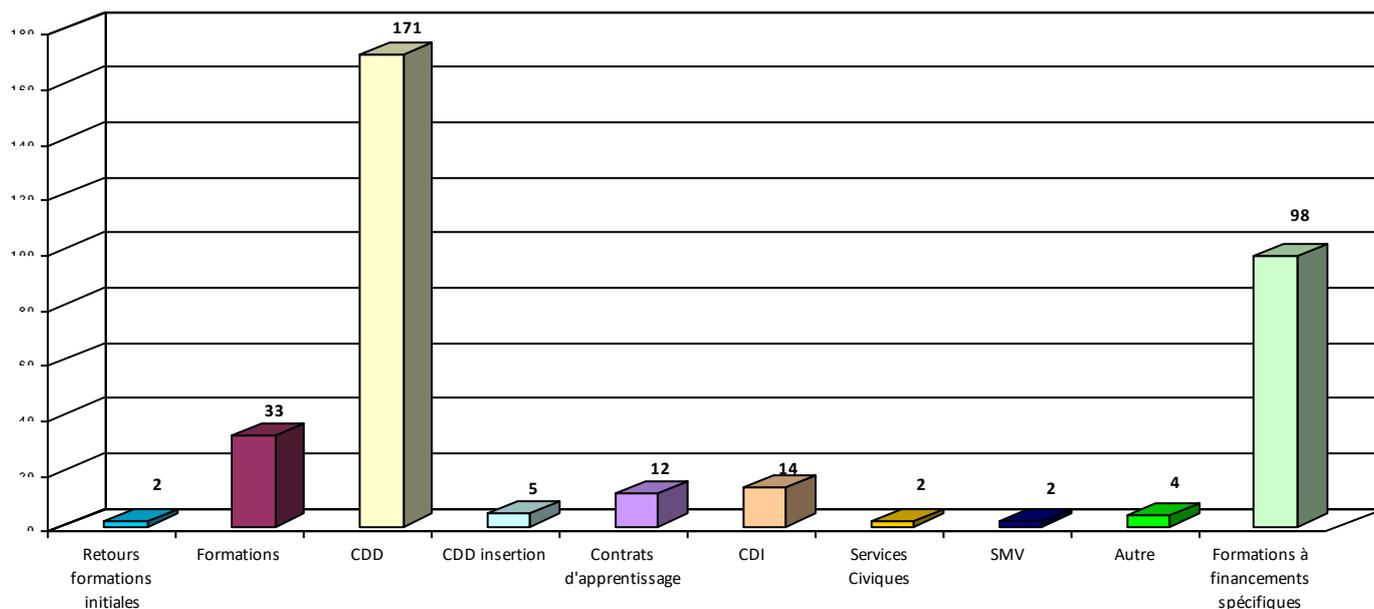


Répartition des jeunes par origine géographique
(195 jeunes)



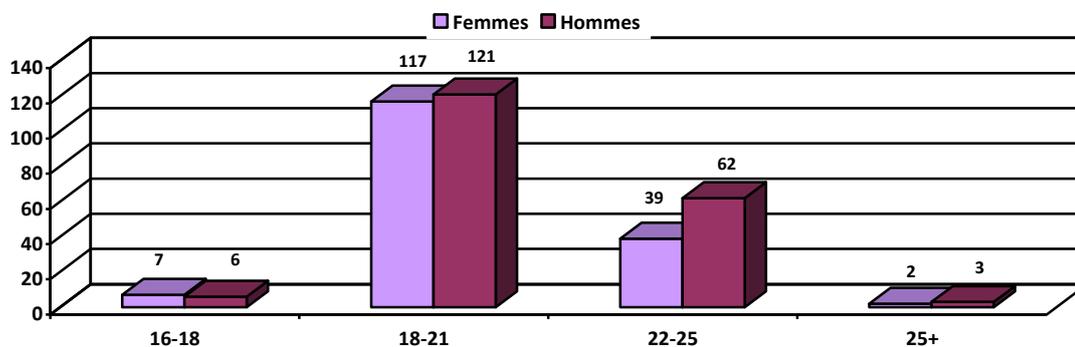
* Déménagement en cours d'année (correspond à 1 jeune)

Mesures utilisées en dehors des PMSMP (Période de Mise en Situation Professionnelle)

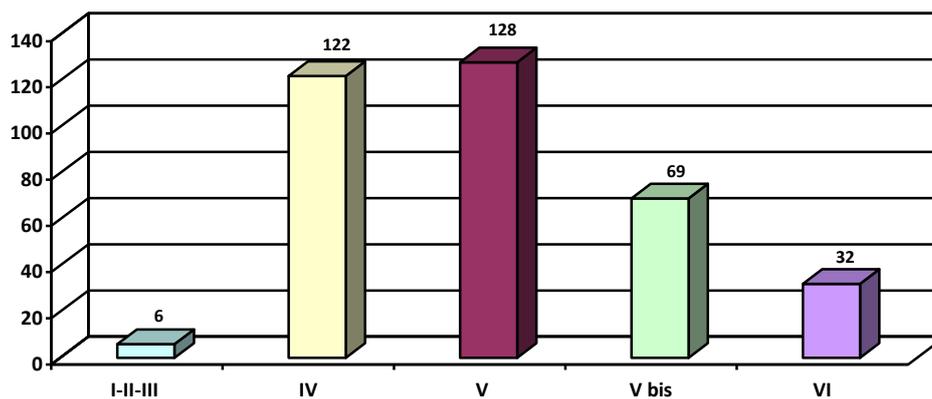


356 immersions en entreprises ont eu lieu en 2018

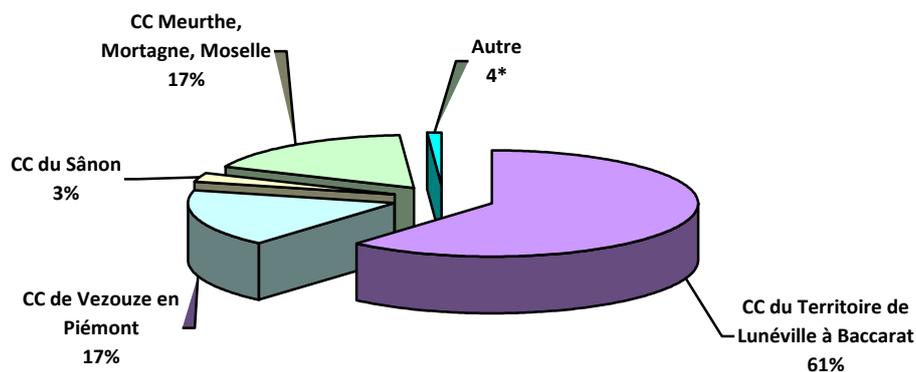
Répartition par sexe et par âge Jeunes suivis



Répartition par niveaux scolaires des suivis dans l'année

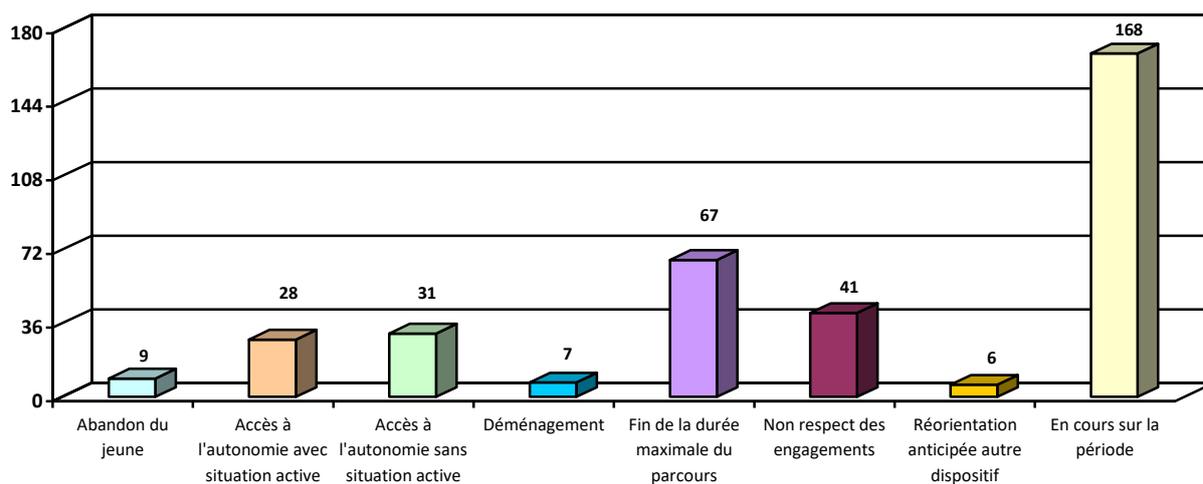


Répartition des jeunes suivis par origine géographique



* Déménagement en cours d'année (correspond à 4 jeunes)

Sorties dans l'année



Sauveteur Secouriste du Travail → 98 jeunes

A chaque nouveau groupe Garantie Jeunes et en amont des périodes d'immersion en entreprise, nous proposons aux jeunes de participer à une session de prévention à la sécurité et aux passages de l'habilitation de Sauveteur Secouriste du Travail.

Nous finançons cette action qui est dispensée par ADLIS Croix Rouge Insertion :

11 sessions - 133 inscriptions

80 jeunes hommes - 32 jeunes femmes + 1 Service Civique soit 132 jeunes et 1 Service Civique

98 (jeunes) + 1 (personne en interne) certifications obtenues

17 jeunes sont allés au bout de la session mais ne l'ont pas validée

17 jeunes n'ont pas intégré ou n'ont pas suivi en intégralité la session.

ORIENTATION ET FORMATIONS PROFESSIONNELLES

En 2018, 254 jeunes ont participé aux Accompagnements à l'Orientation Approfondie animés par la Mission Locale et financés par la Région Grand Est.

Travail sur l'Orientation Professionnelle

En amont de formations qualifiantes ou d'emploi (y compris contrats en alternance), la Mission Locale aide les jeunes à valider leur projet professionnel, soit en individuel auprès du conseiller référent, soit dans le cadre de l'Accompagnement à l'Orientation Approfondie ou de la Garantie Jeunes. Les outils utilisés sont multiples : des périodes d'immersions en entreprises, des enquêtes métiers, un travail sur le transfert des compétences, sur la connaissance des métiers, sur la notion de parcours et de projection, sur la verbalisation du projet et le parcours à réaliser.

Sur l'année 2018, 286 jeunes ont travaillé un projet de formation. 129 entrées en formation avec un financement de la Région Grand Est (autre que l'E2C) ont été réalisées sur cette période.

AOA → 254 jeunes

L'Accompagnement à l'Orientation Approfondie n'est pas considéré comme une formation professionnelle : les jeunes qui y participent n'ont pas le statut de stagiaire de la formation professionnelle mais celui de demandeur d'emploi.

L'Accompagnement à l'Orientation Approfondie a évolué durant l'année 2018.

Le mois de collectif a été enrichi. Les jeunes ont donc quatre collectifs par semaine durant trois semaines avec un minimum de deux rendez-vous individuels sur cette même période.

Puis ils sont suivis en rendez-vous individuel. Le cadencement des rendez-vous dépend des périodes de stage et de l'avancée dans leur projet.

L'objectif est la validation de projet professionnel. Nous utilisons, pour se faire, des outils et des méthodes venant de la démarche d'orientation professionnelle : **Activation du Développement Vocationnel et Personnel (ADVP)**. Le travail réalisé sur les quatre mois d'accompagnement se découpe en quatre temps :

Un travail **exploratoire** est d'abord mis en place avec des activités participatives de découverte où le jeune se découvre et où il découvre son environnement. Le jeune devient acteur du collectif et de son exploration.

Nous réalisons ensuite un travail de **crystallisation** pour que le jeune se comprenne et qu'il comprenne son environnement. Nous réalisons une identification des goûts et des freins du jeune et nous cherchons ensemble des leviers à ceux-ci.

Puis vient l'étape de la **spécification**, pour hiérarchiser et choisir son ou ses projets avec l'utilisation des PMSMP.

Le projet professionnel est réfléchi en projet de vie et nous passons ensuite sur un temps de **réalisation** du projet où nous réalisons une planification et où nous mettons en place l'ingénierie de formation.

Ces ateliers permettent toujours :

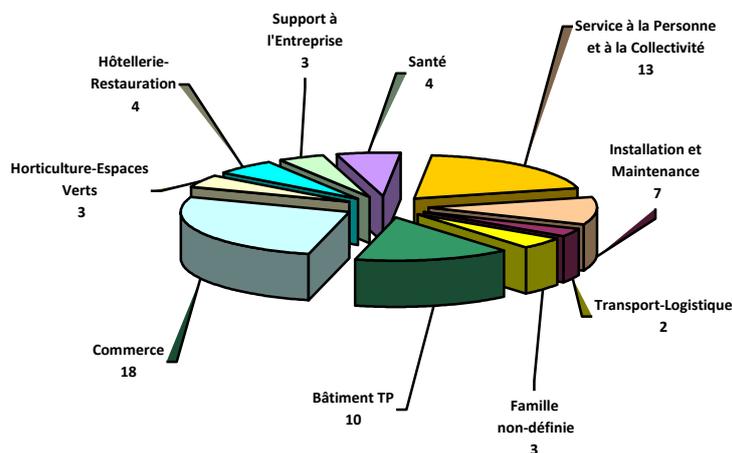
- **d'élaborer un projet professionnel** ou de construire un nouveau projet d'insertion dans l'emploi en donnant la possibilité de découvrir concrètement les métiers et les entreprises du secteur professionnel visé et de diversifier ses choix professionnels. Des liens sont réalisés avec le dispositif "Promotion des Métiers" et les interventions sur les métiers de l'Armée de Terre.

- **de rechercher un emploi** : tout en leur apportant toutes les techniques de recherche d'emploi (CV, lettres, téléphone, entretiens, contrats pour les jeunes), les jeunes recherchent activement un emploi. Des ateliers numériques sont venus compléter les recherches d'emploi. 28 jeunes ont été rencontrés dans ce cadre par Christopher MAURIE -en Service Civique au sein de la MLL-. D'ailleurs, 84 jeunes ont été en emploi avant la fin de leur parcours AOA.

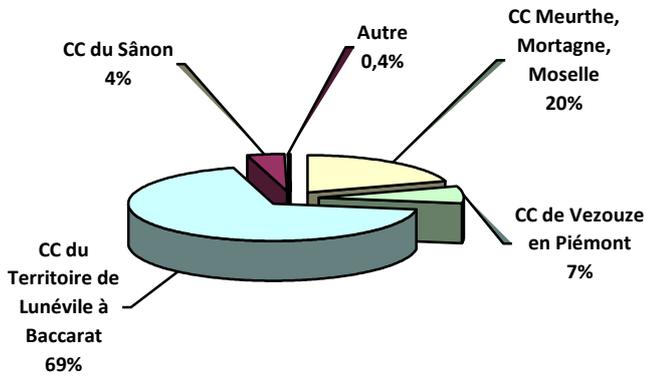
- **de travailler sur les savoir-être en groupe et en entreprises**. Un lien actif a été mis en place avec le dispositif Promotion des Métiers qui permet la mise en place de visites d'entreprises.

- **de réaliser des immersions en entreprises pour valider un projet ou accéder à un emploi** → 153 stages en entreprises ont été mis en place.

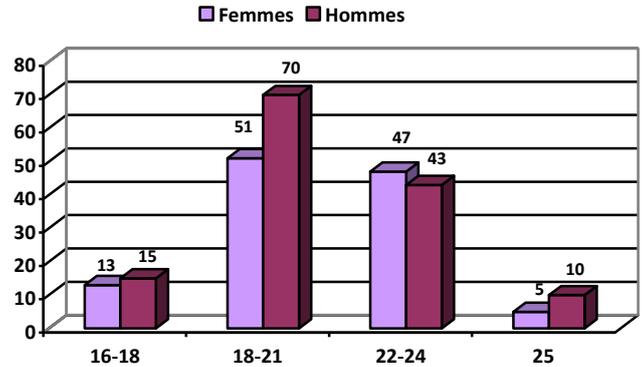
Les principaux projets travaillés pendant l'atelier



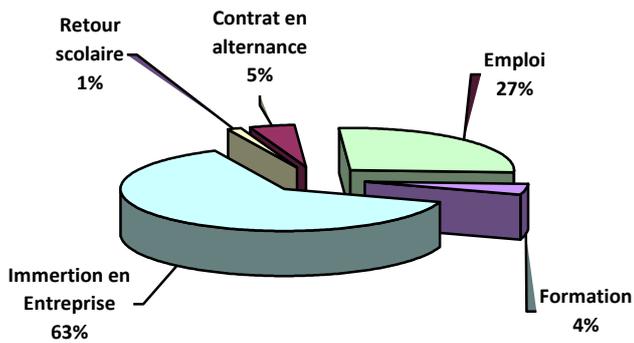
Répartition des jeunes par origine géographique
(254 jeunes)



Répartition des jeunes par sexe et âge



Situations démarrées pendant le dispositif

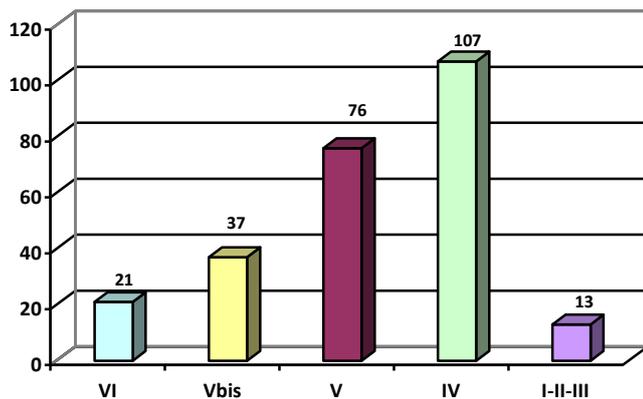


EVALUATION POUR L'ACTION

La Région Grand Est finance des sessions de tests d'évaluation du niveau scolaire des jeunes : français, mathématiques et raisonnement logique.

En 2018, 12 jeunes ont pu participer. Ce dispositif permet de connaître le niveau de certains jeunes avant une entrée en formation ou un contrat en alternance. Pour ceux qui ont un niveau faible, une remise à niveau est mise en œuvre sur le dispositif "Atout Clés". Pour ceux qui présentent un manque de confiance, le dispositif IEJ est proposé.

Répartition par niveau scolaire



FORMATIONS

La Mission Locale accompagne les jeunes qui en ont besoin vers l'accès à la formation. La formation est une réponse efficace pour acquérir des compétences professionnelles ou des certifications reconnues par les employeurs. Les conseillers des jeunes préparent les jeunes à l'entrée en formation, assistent aux réunions d'information et assurent leur suivi pendant les formations en lien direct avec les différents organismes de formation.

Responsable de la formation professionnelle des jeunes et des adultes, la Région Grand Est, en collaboration avec Pôle Emploi et ses partenaires, propose et finance un ensemble de formations continues et d'aides individuelles pour accompagner les demandeurs d'emploi et les personnes concernées par les mutations économiques. Elle veille à l'équilibre des différentes voies de formation (initiale, continue et alternance).

En 2018, la Région Grand Est restructure le paysage de la formation continue et crée de nouveaux types de formations (confirmation et validation du projet professionnel, OCB, passerelle vers la qualification en amont de qualification et de professionnalisation).

288 jeunes accompagnés par la Mission Locale ont intégré une ou plusieurs formations continues en 2018 (340 formations sur 2018).

On distingue 4 types de formations :

Par type de formation	Nombre de formations	Nombre de jeunes
Mobilisation	61	59
Adaptation	140	136
Préparation à la qualification ou passerelle vers la qualification	61	57
Qualification	76	73

MOBILISATION → 59 jeunes

Ces actions sont proposées aux jeunes en début de parcours de formation.

E2C → 51 personnes

En 2018, la Mission Locale du Lunévillois a poursuivi son partenariat avec l'Ecole de la Deuxième Chance de Lunéville. 51 jeunes accompagnés par la Mission Locale ont pu intégrer le dispositif, **dont 45 orientés par la Mission Locale.**

Les jeunes accueillis ont pu :

- Favoriser leur insertion professionnelle
- Optimiser leur employabilité
- Construire un projet professionnel adapté.

Depuis plusieurs années, la Mission Locale participe aux Comités de Suivis des jeunes et aux Comités Techniques et propose à l'E2C de participer à des actions partenariales dans le domaine de la santé, de la mobilité et de l'accès à la formation et à l'emploi. Les jeunes qui entrent à l'E2C profitent ainsi de tous les outils déployés par la Mission Locale.

Confirmation et validation de parcours professionnel (CVPP) → 6 jeunes/12 places

Ces actions permettent aux stagiaires de confirmer un parcours professionnel et de valider un parcours de formation qualifiante. A Lunéville, les CCVP sont orientées vers les métiers porteurs : industrie, hôtellerie et bâtiment.

Autres → 2

ADAPTATION → 136 jeunes

Ces actions de formation facilitent l'employabilité des jeunes et sont souvent en amont d'une entrée en emploi.

Action de formation préalable à l'emploi (AFPR) → 16 jeunes en amont d'un contrat de travail (financement Pôle Emploi).

Formation SST → 109 jeunes

(dont 98 pour un financement Mission Locale dans le cadre de la GJ).

Service Militaire Volontaire (SMV) → 8 jeunes

Le Service Militaire Volontaire est un dispositif qui a pour but de faciliter l'insertion dans la vie active de jeunes très éloignés de l'emploi pour les rendre actifs et responsables, par une formation comportementale et professionnelle. Pendant sa formation, le volontaire élabore son projet professionnel, en s'appuyant sur l'éducation au savoir-être. Le SMV propose une formation comportementale, une remise à niveau scolaire, une formation professionnelle et citoyenne, ainsi qu'une instruction aux premiers secours et le permis de conduire.

La Mission Locale, depuis 2015, travaille avec le Centre SMV de Montigny-lès-Metz et met en place des réunions d'information à la Mission Locale.

Objectif Compétences de Base (OCB) → 1 jeune

C'est une action de formation non rémunérée qui permet aux bénéficiaires de maîtriser une ou plusieurs compétences de base indispensables pour sécuriser leur projet d'insertion (financement Région Grand Est).

PREPARATION A LA QUALIFICATION OU PASSERELLE VERS LA QUALIFICATION → 57 jeunes

Ces actions permettent de préparer le stagiaire à intégrer une formation qualifiante ou une formation sur concours d'entrée. Les actions portent sur l'actualisation des connaissances générales et techniques des stagiaires en lien avec le projet professionnel.

Deux types de formation passerelle vers la qualification existent :

① **Action Remise à niveau à visée professionnelle → 33 jeunes** (Financement Région Grand Est)

Ces actions sont par domaine d'activité et visent une formation qualifiante (hors concours) :

Domaines d'activité	Nombre de jeunes
Service aux personnes & aux collectivités	7
Hôtellerie - restauration	5
Bâtiment & travaux Publics	7
Espaces verts	1
Industrie	4
Tertiaire	3
Métiers du numérique	1
Tireur Raccordeur fibre optique	5

② **Action de préparation aux concours → 26 jeunes**

Action non rémunérée

QUALIFICATION ET PROFESSIONNALISATION → 157 jeunes

Les conseillers aident les jeunes à valider leur projet professionnel par des périodes d'immersion et des enquêtes métiers avant toute entrée en formation qualifiante.

En 2018, 157 jeunes sont entrés en formation qualifiante par le biais de :

- la Formation Continue → 73 jeunes
(Principaux financeurs = Région Grand Est et Pôle Emploi)
- l'Alternance → 68 jeunes
- le retour dans le système scolaire → 16 jeunes.

Domaines d'activités	Nombre d'entrées en situations qualifiantes	
	Nombre de jeunes	%
Agriculture et pêche - espaces naturels et espaces verts - soins aux animaux	6	3.8
Art et façonnage d'ouvrages d'art	1	0.7
Commerce - vente et grande distribution	38	24.2
Communication - média et multimédia	6	3.8
Hôtellerie - restauration, tourisme - loisirs et animation	11	7
Construction bâtiment et travaux publics	11	7
Industrie/installation et maintenance	10	6.4
Santé	7	4.5
Services personnes et collectivités	39	24.8
Support à l'entreprise	10	6.3
Transport et logistique	3	1.9
Autres	15	9.6
	157	100

DES PARRAINS BENEVOLES POUR ACCOMPAGNER LES JEUNES VERS L'EMPLOI

Du 1^{er}/01/2018 au 31/12/2018, 329 jeunes ont bénéficié du réseau de parrainage de la Mission Locale.

Le réseau est constitué de 15 parrains et marraines -personnes bénévoles actives ou en retraite- qui font profiter de leurs connaissances du monde professionnel et de leurs réseaux professionnels les jeunes qui en ont besoin. Il s'adresse à des jeunes souvent "proches de l'emploi" ayant le plus souvent pour objectif d'accéder directement à l'emploi.

Il est basé sur du parrainage individuel mais également sur du parrainage collectif. Les actions spécifiques mises en place sont les suivantes :

LE PARRAINAGE INDIVIDUEL → 69 JEUNES

En 2018, 69 jeunes ont été accompagnés dont 49 ont bénéficié d'un nouvel accompagnement individuel.

Les parrains, issus de secteurs d'activités divers (industrie, commerce, service, etc...) sont intervenus sur de l'appui à la prospection et de la préparation aux entretiens d'embauche.

Les entrées en accompagnements individuels sont financées par :

Financiers	Prévu	Réalisé
DIRECCTE	30	30
REGION GRAND EST	12	12
DRJSDCS	12	7

LE PARRAINAGE COLLECTIF → 260 JEUNES

260 jeunes ont pu rencontrer un ou des parrains dans le cadre de ces actions collectives. Seules, les actions collectives dans le cadre de la Garantie Jeunes sont financées par la Direccte.

A) INTERVENTION GARANTIE JEUNES (Financement DIRECCTE ET DRJSCS)

En 2018, 5 groupes Garantie Jeunes ont pu, à nouveau, profiter de deux interventions de parrains. Cette année les groupes Garantie Jeunes concernés, soit 60 jeunes, ont bénéficié de deux interventions sur les savoir-être en entreprise. La première a porté sur une présentation générale du savoir-être en entreprise, la seconde s'est appuyée sur des mises en situation faisant appel au savoir-être en entreprise.

B) INTERVENTION DANS LE CADRE DE L'ATELIER DE RECHERCHE D'EMPLOI (AOA)

Les jeunes participant à l'Atelier de Recherche d'Emploi dans le cadre du dispositif AOA -financé par la Région Grand Est- sont accompagnés par un parrain sur de la préparation et simulation d'entretien. On note toujours un très bon retour des jeunes qui mettent très vite en pratique les conseils du parrain et une implication dynamique et entière du parrain.

C) PREPARATION ET SIMULATION D'ENTRETIENS EN AMONT DU JOB DATING INTERIM ET EN AMONT DE RECRUTEMENTS COLLECTIFS (CORA, CARREFOUR SUPPLY CHAIN)

Afin de préparer les jeunes intéressés, 1 ou 2 parrains sont intervenus sur de la préparation et simulation d'entretiens courts.

D) IMPLICATION DES PARRAINS DANS LA MANIFESTATION "FORUM ALTERNANCE"

Pour la 4^{ème} année consécutive, les parrains ont été impliqués dans la réflexion et la mise en place de notre manifestation "RDV Alternance". Ils sont intervenus à l'accueil pour gérer le flux et aiguiller les jeunes les plus en difficultés. Ils ont également été amenés, en binôme avec un conseiller de la Mission Locale, à représenter les entreprises qui ne pouvaient pas être présentes et qui recherchaient des candidats, en rencontrant les jeunes et en faisant une première sélection.

E) PREPARATION DE CONCOURS DANS LE SECTEUR MEDICO-SOCIAL

L'arrivée d'un nouveau parrain -ancien cadre infirmier-, a permis la mise en place d'ateliers collectifs de préparation aux concours médico-sociaux (infirmier, aide-soignant, AES, ambulancier, auxiliaire de puériculture etc...). Au total, 10 jeunes ont pu être préparés à ces différents concours avec un accent mis sur la préparation de l'oral.

RELATIONS ENTREPRISES ET ATOUT EMPLOI

En 2018, les conseillers de la Mission Locale ont travaillé avec 456 entreprises sur des parcours de jeunes (hors agences intérimaires).

193 nouveaux employeurs ont été contactés par la Mission Locale du Lunévillois. Grâce au soutien de l'Etat (CPO) et les Fond Sociaux Européens (FSE), 144 ont été prospectés par l'équipe "entreprise" de l'action Atout Emploi.

ATOUT EMPLOI

A - LES CONTACTS ENTREPRISES

En 2018, les conseillers "entreprise" ont rencontré 113 nouvelles entreprises sur le territoire (56 entreprises de moins de 5 salariés et 57 entreprises de plus de 5 salariés) qui ont proposé une ou plusieurs offres d'emploi.

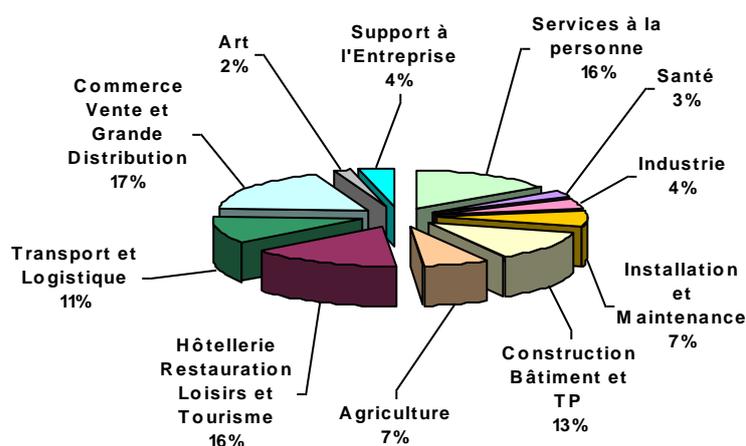
B - LES OFFRES RECUEILLIES

Nous avons récolté 179 offres d'emploi (alternance, CEC, emploi classique, intérim...). Sur les offres récoltées, 81 jeunes de la Mission Locale du Lunévillois ont signé un contrat de travail.

Les offres sont adressées aux partenaires qui peuvent également positionner du public. Généralement, elles sont toutes ou satisfaites ou annulées par l'employeur.

A noter que les référents "entreprise" n'ont pas récolté d'offres dans les secteurs du spectacle, de la communication, des banques, des assurances et de l'immobilier.

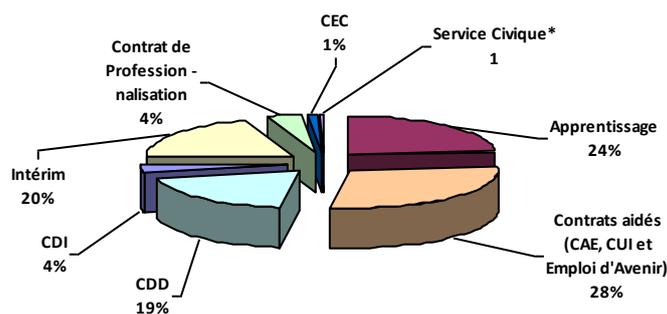
Domaines d'activités -5 et +5 salariés



Pour les entreprises de moins de 5 salariés, 34 % des offres se trouvent dans la logistique et le transport et l'hôtellerie. A noter une augmentation du nombre de contrats dans la vente et le commerce, passant de 8 % en 2017 à 14 % en 2018.

Concernant les entreprises de plus de 5 salariés, 21 % des offres se trouvent dans le commerce, vente et on constate une baisse de points dans le transport et la logistique. A noter que seulement 4 % des offres sont dans l'industrie.

Type de Contrats



* Service civique correspond à 1 jeune

C - UNE CV-THEQUE ACTIVE

Pour chaque offre récoltée correspondant à un public jeune, un travail de mise en relation a été opéré, à partir d'un fichier de CV de jeunes prêts à l'emploi. Cette CV-thèque est alimentée par les conseillers des jeunes et les CV sont diffusés avec l'accord de ceux-ci. Parfois ils ne sont pas tout à fait prêts et les référents "entreprise" renvoient vers le conseiller du jeune en précisant ce qui doit être travaillé. Les offres sont diffusées également aux partenaires. En amont des mises en relation, des préparations ou des actions partenariales sont organisées.

Une révision importante de la CV Thèque a été réalisée tout au long de l'année : mises à jour fréquentes, rappel des jeunes inscrits et rencontres pour faire un point de leur situation ou son évolution. 4 sessions ont été réalisées. **79 jeunes** ont été invités à nous rencontrer.

D - UN PARTENARIAT RICHE ET EFFICACE

Les partenaires sont nombreux : les entreprises du territoire Lunévillois ou de territoires limitrophes, les agences intérimaires, les CFA, les groupements d'employeurs, les organismes de formation, les développeurs de l'apprentissage, les chambres consulaires et les partenaires institutionnels comme Pôle Emploi, Cap Emploi, le SESIT du CD54, le CIO, la DIRECCTE, la Région Grand Est, le PLIE du Grand Nancy et du Lunévillois, le CREPI.

Les partenariats sont multiples, riches et porteurs pour les jeunes chercheurs d'emploi : forum, job dating, aide au recrutement, visites en entreprise, prospection ciblée, préparation des publics, réunions d'information....

C - ACTIONS SPECIFIQUES

Bilan RDV Alternance 06/2018 → 227 jeunes

Depuis plusieurs années, nous co-organisons avec Pôle Emploi un Forum de l'Alternance qui a profité, à 227 jeunes de -26 ans et 69 de +26 ans, soit 296 visiteurs en tout.

Les visiteurs ont pu rencontrer 20 entreprises et 15 organismes de formation étaient également présents pour proposer leurs offres en alternance et renseigner les demandeurs d'emploi sur les cursus proposés dans différents domaines (bâtiment, agriculture, commerce...).

Au total, une cinquantaine d'offres en alternance a été proposée. Des informations collectives ont été organisées à la Mission Locale pour préparer le public avec des parrains en amont du forum.

Une trentaine de contrats a été signée.

Job Dating Intérim - 03/2018 → 40 jeunes

La Mission Locale a organisé un job dating avec les agences intérimaires avec qui nous entretenons un partenariat actif : Dextre Primo, Crit Intérim, Adecco, Sup Intérim, Abalone, MC Intérim et Id'ées Intérim.

40 jeunes accompagnés et préparés par la Mission Locale sont venus rencontrer les agences et postuler sur les offres. Ils avaient 5 minutes pour convaincre.

Des offres dans les domaines du bâtiment, de la logistique, de la manutention, de l'industrie, du nettoyage leur ont été proposées. En 2018, 20 % des jeunes ont travaillé en intérim.

En plus de cette action spécifique, deux autres mini jobs dating ont été réalisés dans l'année avec les agences de Lunéville : Sup' Intérim et Adecco. Ils ont réuni une quinzaine de jeunes et ont permis à 8 d'entre eux d'être recontactés ensuite par les agences.

Contrats de Professionnalisation Grande distribution

Les contrats de professionnalisation en grande distribution ont pour but d'obtenir une expérience professionnelle significative et de valider un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP employé de magasin) avec la spécialité caisse ou ELS en fonction des postes proposés. Cette année, grâce à notre partenaire CORA Moncel-les-Lunéville, 6 jeunes de la Mission Locale ont été retenus ;

4 jeunes en personnel de caisse et 2 en ELS.

Clauses d'insertion

33 % des personnes qui travaillent dans le cadre des clauses d'insertion proposées par la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat et de la Ville de Lunéville, sont des jeunes envoyés par la Mission Locale du Lunévillois. Soit une augmentation de 2 % par rapport à l'année dernière.

Recrutement Carrefour Supply Chain

Sur l'année 2018 :

- **39 jeunes Mission Locale ont été embauchés**, suite à une PMSMP, en mission intérim via les agences intérimaires : Adecco et Sup Intérim. Les postes proposés sont en *préparation commandes*.

- **4 jeunes Mission Locale** ont été sélectionnés pour le contrat de professionnalisation avec Adecco. L'agence intérim recherchait 8 personnes au total. *30 jeunes avaient été proposés par la mission locale.*

- **5 jeunes Mission Locale** ont été sélectionnés pour le contrat CIPI Carrefour avec Crit Intérim. 1 seul a été pris.

L'année 2018 marquait la fin de notre projet Atout Emploi 2017/2018 -convention que nous avons pour 2 ans-. Le bilan se termine sur une note plutôt positive avec au total :

- 230 entreprises rencontrées
- 369 offres récoltées
- et, au moins, la moitié d'offres pourvues.

Les contrats en alternance, les contrats aidés et intérimaires, sont les plus représentés pendant ces deux années.

Le secteur de la logistique domine les domaines d'activités des entreprises de + et - 5 salariés. En effet, la majorité des contrats proposés en alternance et en contrats intérimaires, se situaient dans ce domaine d'emploi.

Le commerce grande distribution, l'hôtellerie-restauration et le bâtiment-TP représentent les trois autres grands secteurs d'activités de ces années 2017 et 2018.

Beaucoup d'offres d'emploi dans le bâtiment/TP représentent bien l'aspect économique du territoire du Lunévillois.

Les secteurs dominants sont donc une bonne représentation du paysage Lunévillois : la logistique, le bâtiment/TP et le commerce. La majorité des contrats sont en alternance et intérim.

PHOTOGRAPHIES EN ENTREPRISE : L'EMPLOI C'EST AUSSI POSSIBLE POUR EUX

En partenariat avec le CRI des Lumières et le soutien financier du Conseil Régional Grand Est, 6 jeunes accompagnés par la Mission Locale ont réalisé des photos-portraits de 4 autres jeunes, qui ont été suivis par la Mission Locale et qui sont aujourd'hui en emploi dans des entreprises ou structures locales.

Dans un premier temps, les jeunes ont été préparés par un conseiller et un parrain.

Ils se sont informés sur les métiers et les entreprises qu'ils avaient choisies de rencontrer et des conseils leur ont également été donnés sur le savoir-être en entreprise. Ils ont ensuite appris quelques techniques photographiques avec un professionnel de la photographie -M. Claude PHILIPOT- puis se sont rendus dans les entreprises pour rencontrer les jeunes en emploi, partager leurs expériences et les photographier en situation d'emploi. Au-delà de la réalisation de magnifiques affiches, le but de cette action a été d'aider les jeunes qui ont participé à l'action, à travailler sur leurs savoir-être, leurs connaissances du monde de l'entreprise et à améliorer leur confiance en eux, en se disant que l'emploi "c'est aussi possible pour eux". Ce fut et c'est encore actuellement un moyen de valoriser les jeunes qui ont accédé à l'emploi et les entreprises d'accueil qui leur ont fait confiance en utilisant les affiches lors de manifestations organisées par la Mission Locale.

Ainsi nous remercions :

Le parrain qui a fait profiter les jeunes de son expérience en entreprise

- Les jeunes qui ont participé à l'action :

Florian, Rémy, Julien, Yannick, Morgane & Allan.

- Les jeunes en emploi qui ont bien voulu être photographiés et les entreprises et structures qui ont eu l'amabilité de nous accueillir :

Geoffrey & l'entreprise "Vue du Ciel" -Herbéviller-

Damien & l'entreprise "CORA" -Moncel-les-Lunéville-

Camille & la Maison Hospitalière de Baccarat

Elodie & la Halte-Garderie "la Farandole" du Centre Social les Epis -Lunéville-.

CONTRAT EMPLOI CONSOLIDÉ (CEC) → 26 CONTRATS SIGNÉS

Au même titre que Pôle Emploi et Cap Emploi, **la Mission Locale du Lunévillois peut prescrire des contrats emplois consolidés avec des associations, structures et collectivités locales pour des jeunes de moins de 26 ans.**

Ainsi, en 2018, **26 jeunes accompagnés par la Mission Locale du Lunévillois ont bénéficié d'un Contrat Emploi Consolidé par l'intermédiaire de la Mission Locale qui a continué à les suivre.** Les employeurs se sont engagés à former les jeunes et ceux-ci ont pu parallèlement continuer à bénéficier de tous les outils spécifiques aux jeunes de la structure.

MISSION DE SERVICE CIVIQUE → 33 JEUNES

L'engagement en Service Civique est une des formes de volontariat inscrite dans la Loi du 10 mars 2010. Il s'agit de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans, quels que soient leur diplôme et leur situation, de s'engager en faveur d'une mission d'intérêt général et de vivre une expérience de volontariat d'au moins 6 mois à raison de 24 heures minimum par semaine.

Dans le cadre de leur accompagnement vers l'autonomie, les jeunes peuvent avoir besoin de passer par une mission de service civique. C'est pourquoi la Mission Locale les informe sur ce dispositif (via le site dédié) et les offres en cours en les publiant notamment sur sa page Facebook.

Ainsi, en 2018, **33 jeunes ont signé une mission de Service Civique.** Ils continuent d'être accompagnés par la Mission Locale et bénéficient de tous ses outils.

Par ailleurs, un agrément national permet aux Missions Locales d'accueillir des volontaires ou de les mettre à disposition de structures tierces dans le respect du cadre des missions et principes fixés nationalement.

En 2018, deux jeunes (une fille et un garçon) ont été accueillis sur une mission de Service Civique "lutte contre la fracture numérique". La jeune fille, qui a terminé sa mission, est aujourd'hui en emploi durable dans le domaine de l'insertion.

PRET A L'EMPLOI

La Mission Locale du Lunévillois a développé un dispositif Prêt à l'Emploi -financé par le Fonds Social Européen, l'Etat et la Politique de la Ville-. Cet accompagnement s'est déroulé sur 2017-2018 et a bénéficié à **102 jeunes**.

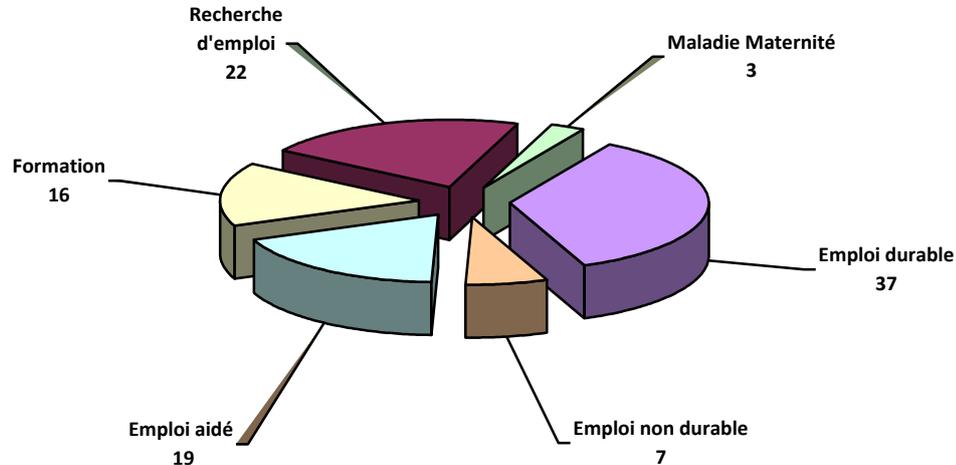
Cette action a eu pour objectif d'augmenter l'accès à l'emploi durable des jeunes (CDI, CDD de plus de 6 mois, contrat en alternance, formation qualifiante) grâce à la mise en place d'un accompagnement intensif à la recherche d'emploi et à un travail sur les compétences, sur les points à améliorer, sur la confiance en soi et l'estime de soi.

L'accompagnement a duré 6 mois, renouvelable 1 fois en fonction des problématiques et de l'évolution du parcours du jeune. L'objectif de cet accompagnement est d'amener le jeune à l'**autonomie** dans ses démarches de recherche d'emploi, de **favoriser la parole** le plus possible pour accéder à la **confiance en soi**, d'utiliser le **vocabulaire adapté** au métier recherché.

Les jeunes ont participé à des :

- **Entretiens individuels intensifs,**
- **Ateliers** : Communication - Organisation de la recherche d'emploi - Marché du travail - Numérique - Contrats en faveur des jeunes - Le téléphone - Mobilité et aides à la mobilité - Image de soi/estime de soi/confiance en soi/relaxation - Entretiens d'embauche - Code la route,
- **Périodes de Mise en Situation Professionnelle** pour acquérir ou vérifier des compétences ou en vue d'un recrutement.

Au 31/12/2018, à la fin du dispositif, 73 % ont trouvé une solution :



DIRECTION EMPLOI - IEJ

Avec le soutien du Fond Social Européen dans le cadre du programme "Initiative pour l'Emploi des Jeunes" & de l'Etat

L'action "Direction Emploi - IEJ" est une nouvelle action d'accompagnement renforcé et individualisé de jeunes NEET (ni en emploi, ni en formation) sur une durée de 2 mois minimum et de 4 mois maximum. Un renouvellement exceptionnel reste possible. La chargée de projet -référente IEJ- propose un accompagnement renforcé alternant des entretiens individuels et des ateliers collectifs, pour permettre une avancée rapide des parcours.

34 jeunes sont entrés entre juillet et décembre 2018. Pour 2019 et 2020, la Mission Locale a pour objectif d'entrer sur le dispositif 120 jeunes/an.

Suite à un diagnostic, en parallèle d'entretiens individuels, des modules sont proposés aux jeunes selon leurs besoins. Les modules collectifs outillent les jeunes pour une meilleure insertion en formation, en emploi et dans leur vie quotidienne. La participation à ces modules permet, également, de travailler sur les savoir-être : ponctualité, assiduité, sens relationnel, dépassement de soi lors de la prise de parole, esprit d'équipe. Ils sont de plusieurs types :

- **Les ateliers collectifs communs à tous.** Le jeune participe à au moins 4 de ces ateliers. Ils se répètent à chaque entrée de cohorte et se déroulent sur deux mois (premières sessions en 2019) :

- Communication et cohésion de groupe
- Atelier numérique : Organisation de la recherche d'emploi
- Préparation à l'entretien de recrutement : 2 sessions - théorie et simulation avec des tiers extérieurs
- Utilisation du téléphone
- Mobilité et les aides à la mobilité
- Les mesures en faveur de l'emploi des jeunes
- Confiance en soi et estime de soi.

- **Les ateliers thématiques selon profils.** Ces ateliers se construisent en fonction des besoins des jeunes présents dans le dispositif. Ils peuvent perdurer ou être remplacés par un autre :

- Code de la route : inscription en candidat libre et sessions collectives de soutien. **16 jeunes concernés en 2018.**
- Préparation aux sélections de formation : Tests psychotechniques et selon niveau relais avec GRETA, CRIL... Découverte des techniques de mémorisation. EPA pour **4 jeunes en 2018.**
- Relaxation. **4 jeunes en 2018.**
- Atelier numérique "Pôle Emploi, CPA, Jeun'Est". **7 jeunes en 2018.**

- **Les atelier Formation - Action.** Ces ateliers sont proposés par des prestataires extérieurs :

- Les savoirs-être du communicant : Faire de sa communication un outil de son parcours professionnel. **4 jeunes en ont bénéficié en 2018**
(2 sont entrés en formations qualifiantes, 1 est en emploi, 1 a déménagé). 5 sessions en 2019
- Image de soi : 3 sessions en 2019
- Formation CACES 1 en individuel : Pour les jeunes ayant validé un projet professionnel dans le magasinage et pour lesquels l'obtention de ce titre est l'ultime frein à leur entrée en emploi. A partir de 2019.

L'outil numérique est utilisé de manière transversale dans la plupart des ateliers et des entretiens individuels.

Quelques chiffres pour les jeunes ayant intégré "Direction Emploi - IEJ" en 2018 :

- 2 Entrées à l'E2C
- 2 Entrées en formation de mobilisation
- 4 Entrées en formations qualifiantes
- 4 Emplois de moins de 6 mois
- 6 Emplois de plus de 6 mois
- 4 Entrées en Garantie Jeunes
- 2 Diagnostics Santé pour demandes RQTH
- 1 Orientation vers le CMP
- 2 Accompagnements dans l'accès aux droits.

LE PARTENARIAT RENFORCE AVEC POLE EMPLOI ET LA COTRAITANCE

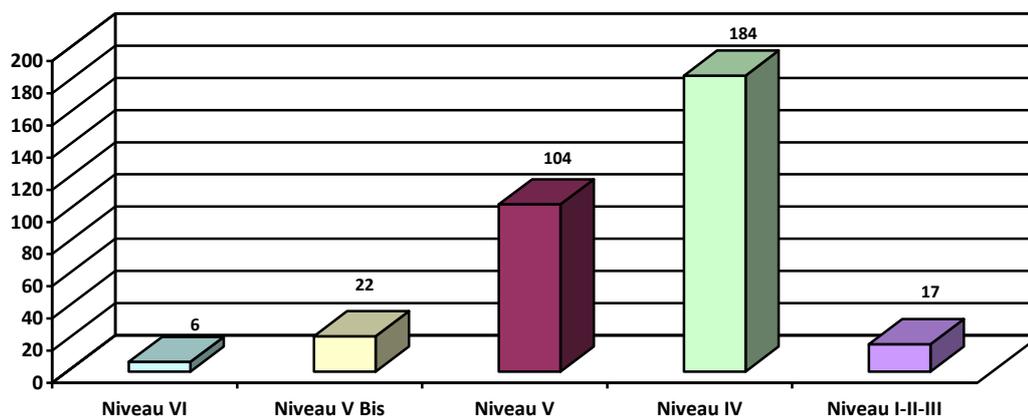
C'est sur la base des missions de service public respectives des Missions Locales & de Pôle Emploi, que les deux réseaux ont engagé un partenariat par Convention depuis plusieurs années.

Le partenariat permet de mettre en perspective l'offre de service et d'articuler les dispositifs des deux réseaux afin d'intervenir auprès du public et des entreprises de façon plus efficace.

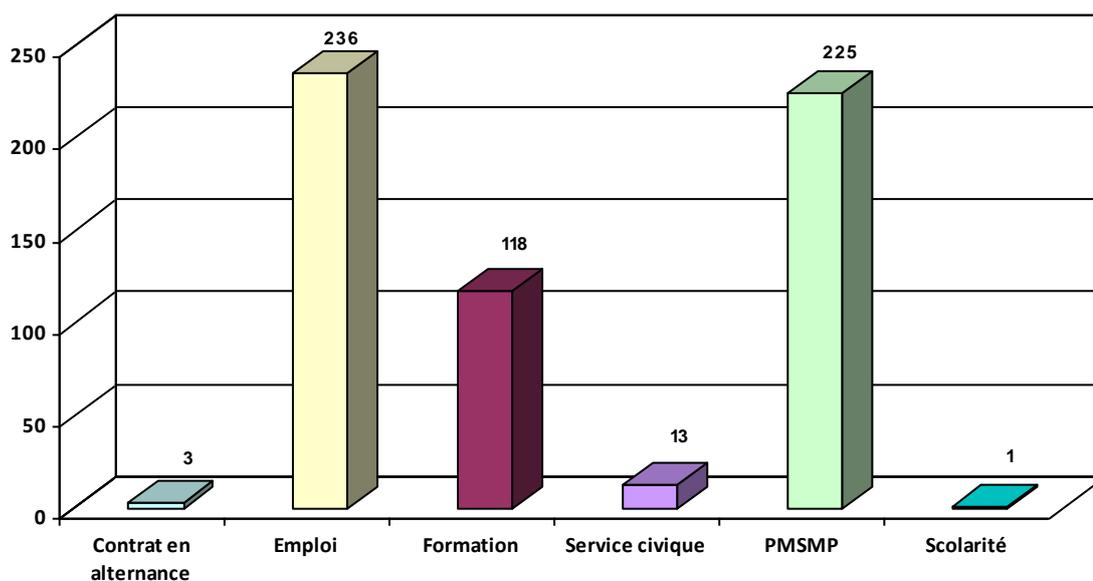
Il se traduit par le projet local de coopération et repose sur la complémentarité et les savoir-faire respectifs.

Cette année, Pôle Emploi a confié à la Mission Locale du Lunévillois l'accompagnement de 226 nouveaux jeunes demandeurs d'emploi dans le cadre du Parcours Personnalisé (avec un objectif initial de 194 nouvelles entrées).

Niveau des jeunes dans ce dispositif



Situations démarrées pendant le dispositif



ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

(Accompagnement professionnel des jeunes bénéficiaires du Revenu Solidarité Active)

Dans le cadre d'une Convention signée avec le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, la Mission Locale du Lunévillois a mis en place un accompagnement socio-professionnel des Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active.

En 2018, la Convention s'est scindée en 2 parties :

☛ **Du 1^{er} janvier 2018 au 31 juillet 2018 : Poursuite des accompagnements démarrés**

108 jeunes bénéficiaires du RSA ont été rencontrés régulièrement lors de permanences au siège social à Lunéville et sur des permanences réparties sur l'ensemble du Pays Lunévillois, Baccarat, Badonviller, Blainville-sur-l'Eau, Blâmont et Cirey-sur-Vezouze.

Les publics, qu'ils proviennent du rural ou de la ville, présentent des caractéristiques communes dans leurs difficultés d'insertion. En effet, la mobilité reste un frein pour beaucoup. Nous observons que ce frein est lié à l'absence ou l'insuffisance de solutions de transport mais aussi aux coûts financiers. **Seuls 40 jeunes BRSA ont le permis de conduire (37 %).**

Le public accueilli est essentiellement féminin (64 %), parmi elles, 74 % vivent seules et 71 % ont un ou plusieurs enfants.

Une majorité d'entre eux n'a jamais occupé d'emploi ce qui explique que certains BRSA n'aient pas acquis les savoir-être attendus par les employeurs et sont donc d'autant plus éloignés de l'emploi.

Afin de reprendre une dynamique de parcours, 89 % des BRSA ont travaillé sur la notion de projet professionnel, 6 BRSA ont effectué des immersions en entreprise afin de définir et/ou valider le secteur d'activité souhaité et 43 % étaient sur l'accès à l'emploi.

22 personnes ont vu leur situation professionnelle changer, 5 ont intégré une formation Région - 10 ont débuté un emploi dont 2 CDI et 5 CDD d'une durée supérieure à 6 mois. 1 BRSA a créé son activité, 2 sont en contrats de professionnalisation, 1 en contrat d'apprentissage, 1 POE individuelle, 2 à l'E2C, 1 sur le service militaire volontaire et 1 personne a repris une scolarité.

Compte tenu du faible niveau scolaire du public, nous présentons régulièrement le dispositif "Objectif Compétences de Base" ainsi que le CRIL.

Parmi les sorties, 5 sont entrés sur une formation qualifiante, 3 ont eu un emploi durable, 6 dont le conjoint a trouvé un travail, 4 ont déménagé, 13 ont été réorientés vers Pôle Emploi, 15 vers le Service Social Départemental, 4 ont déclaré une vie maritale avec un conjoint ayant des ressources et 4 ont été orientés vers l'ARS ou Entr'aide Chômeurs.

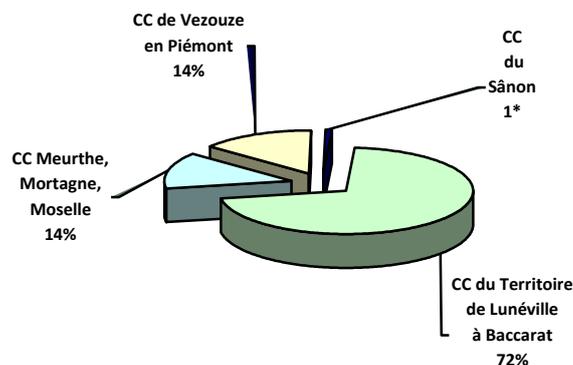
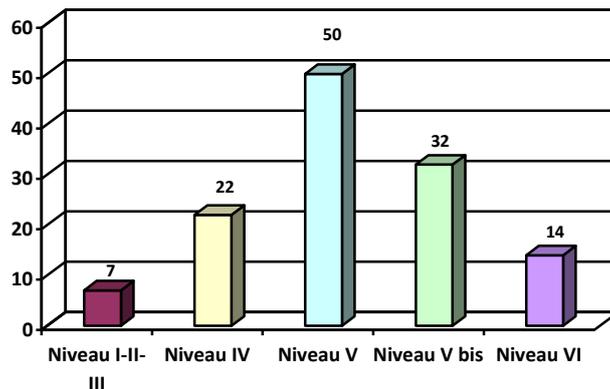
☛ **A compter du 1^{er} septembre 2018 : la Mission Locale du Lunévillois -en tant que structure- devient référent unique des bénéficiaires du RSA orientés par le Conseil Départemental, chaque conseiller peut être amené à effectuer le suivi.**

Depuis cette date, 25 nouvelles personnes ont intégré le nouvel accompagnement, parmi elles, 84 % sont des femmes.

Le PACEA faisant office de contrat d'insertion, 76 % des BRSA reçus ont intégré ce dispositif.

60 % des personnes accompagnées sont célibataires ou séparées, parmi elles 65 % ont des enfants. Les familles monoparentales représentent donc un taux important dans cet accompagnement.

De plus, en vue d'accompagner au mieux les jeunes bénéficiaires du RSA, nous rencontrons chaque mois un animateur CAF ce qui nous permet d'informer, de conseiller, d'orienter ou même d'intervenir directement sur certains dossiers.



* Autre territoire correspond à 1 jeune

SANTE 2018

Grâce au financement de la Région Grand Est et du Commissariat Général à l'Égalité du Territoire dans le cadre de la Politique de la Ville de Lunéville, la Mission Locale peut mener des actions diversifiées dans le domaine de la santé au profit de son public. Les actions sont, chaque année, retravaillées pour répondre aux problématiques de santé des jeunes.

- 85 jeunes ont été accompagnés en individuel

- 293 jeunes ont participé à des actions collectives dont 67 jeunes résidant dans un Quartier Prioritaire de la Ville de Lunéville.

LES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS SANTE → 85 jeunes
(2017 = 97 jeunes)

85 jeunes qui ont été rencontrés, en individuel, par la référente santé qui les a accompagnés pour résoudre leurs difficultés de santé. L'accompagnement a parfois nécessité plusieurs entretiens.

Sur les 85 jeunes, 33 % l'ont été pour obtenir des informations, ou pour la constitution de dossiers relevant de l'accès aux droits (ouverture de droits CPAM, CMU-C, attestation CPAM...) renforcés par le lien privilégié mis en place avec la CPAM, 9 % concernent l'information, la constitution de dossiers relevant de la MDPH, 58 % des jeunes ont été orientés vers des partenaires santé tels que le Centre Médico Psychologique, diagnostic Handi 54, CSAPA, Espace Santé...), 4 % sur le bien-être et l'hygiène.

La plateforme CPAM est un partenaire privilégié dans le cadre de demande d'ouverture de droits ou en cas de difficultés concernant l'assurance maladie, le contact est régulier et permanent (avant la visite au CMP également).

LES ACTIONS COLLECTIVES

Les parcours santé → 144 jeunes

La Mission Locale a créé un parcours de prévention santé comprenant 1 module informations sur la couverture maladie + 1 module déjeuner prévention conduites à risques + 1 module accompagnement Bilan Centre de Médecine Préventive (avec un suivi spécifique sur chaque situation de jeunes avec la CPAM et les services sociaux si besoin) + bilan collectif.

Bilans de santé → 159 jeunes ont effectué un bilan de santé

Après une présentation par le CMP de Brabois à la Mission Locale, les jeunes sont accompagnés par la référente santé de la Mission Locale au centre du CMP de Vandoeuvre-lès-Nancy pour un examen de santé. Un exemplaire des résultats est transmis directement, par voie postale, aux jeunes qui ont effectué le bilan de santé. Les jeunes peuvent revoir leur conseiller ou la référente santé pour un suivi individuel.

Petits déjeuners préventions des conduites addictives → 164 jeunes ont discuté et échangé sur la prévention des conduites addictives avec des partenaires de prévention santé comme la Maison des Addictions, le Centre de Médecine Préventive et le Centre de Planification.

ACTION D'INFORMATION SUR LA COUVERTURE SOCIALE.

→ 199 jeunes

En 2018, 22 interventions ont été réalisées par la référente Santé, en réunions collectives, soit 12 interventions sur la Garantie Jeunes (139 jeunes) 6 interventions dans le cadre de l'AOA (33 jeunes), et 4 interventions à l'École de la Seconde Chance de Lunéville (27 jeunes).

Ils ont pu être informés sur l'accès aux droits, et en particulier la Sécurité Sociale (obtention, mise à jour de la carte vitale, demande de CMU et CMU-C, le site Ameli.fr), la complémentaire santé (les principes des Mutuelles, le partenariat avec ACORIS...) et le parcours de soins.

ACTION "DECOUVERTE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES" → 23 jeunes

L'action "découverte des associations sportives" a été reconduite en 2018 pour 23 jeunes de 16 à 26 ans. Les jeunes ont pu participer à l'élaboration de l'action, notamment en choisissant les activités sportives auxquelles ils ont participé dans quatre associations de Lunéville → Boxe, Yoga, Tir à l'arc, Badminton, et Accrobranche au sein de Center Parc et visite de l'entreprise. Cette action est en partenariat avec le Service des Sports et le Service Politique de la Ville de Lunéville, l'E2C, le DAIP et 4 associations Lunévilloises, l'Équipe de Prévention Spécialisée du Conseil Départemental 54.

ACTION "MOIS SANS TABAC" → 51 jeunes

2 interventions (l'une du service de prévention addictions de la Police Nationale, l'autre de l'ANPAA) ont eu lieu, en partenariat avec la CPAM 54, avec un groupe Garantie Jeunes et un groupe E2C. 51 jeunes sensibilisés à l'arrêt du tabac mais également aux risques liés à la consommation de drogues et alcool, à travers des échanges, la mise en place d'un jeu, et de l'utilisation d'un testeur CO.

LOGEMENT RELATION AVEC LOG'TOIT

Log'toît est un dispositif d'accompagnement visant à faciliter l'accès au logement des jeunes de 16 à 30 ans qui sont en mobilité sur le territoire du Grand Est. Log'toît est porté par l'association Eco'Appart à Lunéville.

Le dispositif Log'toît permet de :

- Soutenir les jeunes dans les démarches administratives et dans la mobilisation des différentes aides financières.
- Mobiliser les offres de logements adaptées sur le territoire et s'ouvrir à de nouvelles formes d'habitat.
- Accompagner les jeunes vers l'autonomie, sécuriser leurs parcours.

133 jeunes (principalement des jeunes suivis par la Mission Locale) ont fait une démarche individuelle vers le dispositif : 32 ont pris contact uniquement par téléphone, 101 ont été reçus en individuel.

Sur les 333 jeunes qui ont participé à des actions collectives animées par l'Eco-Appart, **211 sont accompagnés par la Mission Locale.**

Les animations collectives en direction des jeunes en Garantie Jeunes se déroulent à la Mission Locale. Un jeu sur le budget est proposé afin d'impulser, chez les jeunes, une dynamique de gestion budgétaire. L'animatrice de l'Eco-Appart répond à leurs questions sur le logement (recherche de logement, visite du logement -bail, état des lieux-, aides auxquelles ils sont éligibles).

Un jeu sur la non-décence des logements permet de sensibiliser les jeunes sur cette notion.

Enfin, l'animatrice informe les jeunes sur la possibilité d'être accompagné individuellement vers l'accès au logement.

La Mission Locale participe aux Comités Techniques ainsi qu'aux Comités de Pilotage. Elle propose des axes de travail en fonction des besoins repérés auprès des jeunes.

FONDS D'AIDE AUX JEUNES

Les aides du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) sont accordées aux jeunes de 18 à 25 ans, français ou étrangers en situation de séjour régulier en France, qui connaissent des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle.

Le fonds est abondé par le **Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle**.

En 2018, le montant global des aides attribuées s'élève à **20 184.79 €** (contre 22 062.54€ en 2017), soit une baisse de 8 % des dépenses. **238 jeunes ont été aidés financièrement pour réaliser leurs parcours d'insertion.**

1 - LES AIDES INDIVIDUELLES → 11 jeunes

11 aides individuelles ont été accordées pour un montant de **3 380.69 €**.

2 - LES AIDES AUX ACTIONS COLLECTIVES → 227 jeunes

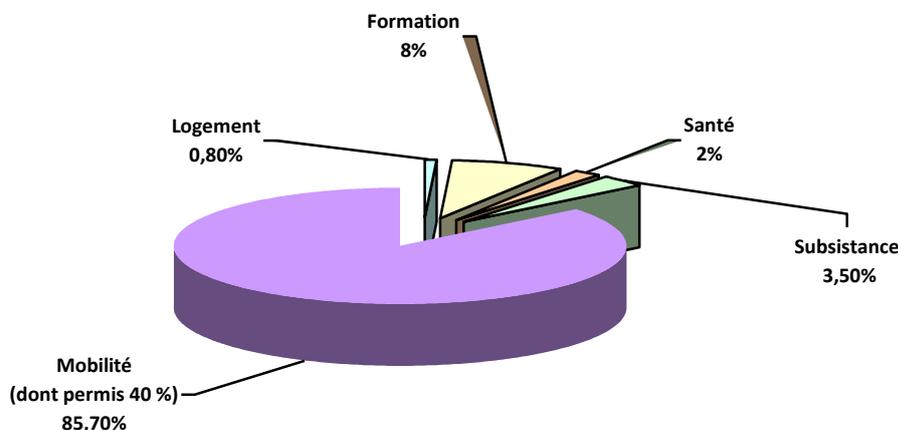
5 actions collectives ont été financées pour un montant de **16 804.10 €**.

Dans le cadre de ces actions, **227 jeunes ont été aidés - 90 % des aides étaient liées à la mobilité.**

Les aides collectives représentent **75 % des aides allouées (contre 42.78 % en 2017)**.

Actions collectives 2018	Nombre de jeunes	Montant accordé	Typologie
"Régie de transport"	152	5 392 €	Enveloppe financière permettant d'accorder aux jeunes des aides financières de moins de 50 € pour des déplacements et des frais de repas liés à l'insertion.
"Atout Mobilité"	36	3 098.10 €	Enveloppe financière permettant d'accorder aux jeunes des aides de plus de 50 € pour des déplacements et des frais de repas liés à l'insertion
Action "Sport"	23	400 € (accordés puis annulés car après la journée, Center Parcs a décidé d'accorder la gratuité de l'animation pour le groupe)	Païement d'une animation "accro-branche" à Center Parcs avec visite complète de la structure. Cette animation est proposée pour les jeunes qui ont participé aux journées découvertes d'activités sportives. Cette action permet de travailler la cohérence de groupe, l'endurance et la motivation.
"Atout Permis"	12	3 114 €	Enveloppe financière permettant d'accorder des aides financières au permis. La Mission Locale assure l'accompagnement et le suivi en partenariat et en lien étroit avec toutes les auto-écoles du territoire (voir résultats sur l'article Mobilité)
Auto-école associative	4	5 200 €	Financement partiel de 4 permis de conduire pour des jeunes qui intègrent l'auto-école associative.

3. REPARTITION DES MONTANTS ALLOUES PAR FINALITE (DEMANDES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES)



RELATIONS AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE

Action "Plateforme de soutien" & d'appui aux Décrocheurs"

L'année 2018 fut une année de transition.

La plate-forme de soutien et d'appui aux décrocheurs permet d'apporter une solution aux décrocheurs (accompagnement, traitement des ruptures, retour en formation initiale). Depuis plusieurs années, la plateforme était pilotée par le CIO : la Mission Locale recevait une liste des jeunes dit "décrocheurs" et indiquait ce que devenaient les jeunes. Depuis septembre 2018, la Mission Locale est nommé co-pilote de cette plateforme avec le CIO.

Dispositif d'Accompagnement à l'Insertion Professionnelle (DAIP)

Le Dispositif d'Accompagnement à l'Insertion Professionnelle, financé par l'Éducation Nationale dans le cadre de sa mission générale d'insertion, s'adresse à des élèves sortis du système scolaire depuis moins d'un an.

La Mission Locale informe les jeunes sur ce dispositif et les oriente vers le CIO s'ils sont intéressés.

Elle a également des liens privilégiés avec le CIO et le référent du DAIP qu'elle informe régulièrement sur ses outils notamment en matière de formation.

En milieu de parcours, une rencontre avec les jeunes du DAIP a été programmée pour présenter la Mission Locale et des entretiens ont été menés pour ceux qui sortaient du DAIP sans solution en fin de parcours.

Depuis septembre 2018, 30 jeunes du Lunévillois ont bénéficié du DAIP (tous n'étaient pas orientés par la Mission Locale.). Il a permis à ceux-ci de travailler leur insertion (travail sur le projet professionnel, remise à niveau, préparation de concours ou diplôme, stages en entreprise et recherche de contrats en alternance) et de participer à des modules santé, connaissance de soi, sport.

La Mission Locale -membre du Comité de Pilotage de l'action- assure le lien pour une bonne continuité du parcours des jeunes.

Interventions auprès des classes Terminales → 123 jeunes

Cette année encore, l'action "Vie Active" en partenariat avec le CIO et Pôle Emploi Lunéville a été mise en place en direction des classes de Terminales Baccalauréat Professionnel et BTS. Cette action a permis à 123 élèves de découvrir les prestations de la Mission Locale et du Pôle Emploi.

Lycée Boutet de Monvel

Bac Pro Usinage

Brevet Métiers d'Art Ebénisterie - BTS Electrotechnique

BMA Métallerie/Ebénisterie

Lycée Paul Lapie

Bac Pro Commerce - Bac Pro Gestion Administration

Bac Pro ASSP

Bac Pro Logistique

Interventions auprès des classes de SEGPA

La Mission Locale a reçu au siège social les jeunes de 3^{ème} SEGPA pour leur présenter la Mission Locale et son fonctionnement.

Collège de Blainville-sur-l'Eau

3^{ème} SEGPA

LES ATELIERS DE LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMERIQUE → 174 jeunes

La Mission Locale met à disposition des jeunes des ordinateurs afin qu'ils puissent effectuer leurs démarches d'insertion soit en autonomie (espace numérique), soit dans le cadre d'actions d'accompagnement spécifiques (salles équipées d'ordinateurs).

La Mission Locale met également en place différents types d'ateliers numériques :

Ateliers numériques emploi-formation et vie quotidienne → 174 jeunes.

En 2018, une étude a été menée auprès des jeunes de la Mission Locale sur leur rapport au numérique.

L'étude a montré que beaucoup de jeunes en 1^{er} accueil à la Mission Locale ne connaissaient pas, ou mal, les sites qui peuvent les aider dans leurs démarches et qu'ils ne savaient pas tous utiliser un ordinateur pour effectuer leurs démarches.

Les ateliers proposés sont modulables en fonction des besoins des jeunes. Ils apprennent à utiliser l'ordinateur et à naviguer sur plusieurs sites : Pôle Emploi, Emploi Store, CPA, Lorfolio, Jeun'Est, Form'Est, CAF, AMELI, ils ouvrent leurs comptes sur certains sites ou en complètent certains et mettent leurs CV en ligne pour postuler via Internet.

Ateliers numériques i-réputation → 89 jeunes

Animés par le Service de Prévention Spécialisé du Conseil Départemental 54, les ateliers permettent aux jeunes de prendre conscience de l'image qu'ils peuvent véhiculer sur Internet, de soigner leur image sur les réseaux sociaux et de se protéger.

PROMOTION DES METIERS

15 INTERVENTIONS → 111 jeunes

Depuis 2018, La Mission Locale organise des actions de promotion et de connaissance des métiers. Elle s'appuie sur son réseau de bénévoles ainsi que sur son réseau d'entreprises partenaires et propose aux jeunes de se préparer et de se déplacer pour visiter des entreprises qui sont porteuses d'emploi sur le secteur du Lunévillois. Les secteurs retenus pour les visites en 2018 étaient l'agriculture, l'industrie, le secteur sanitaire et social, les métiers de la SNCF, l'hôtellerie/restauration, le commerce/grande distribution/logistique et le BTP.

Ainsi, chaque mois, 4 temps différents étaient prévus :

1^{er} temps : une présentation des métiers par un conseiller et/ou par un bénévole de la Mission Locale

2^{ème} temps : présentation des différents moyens de se qualifier et recherche de vidéos pour animer un point d'information à l'accueil de la Mission Locale

3^{ème} temps : préparation de la visite en entreprise + travail sur la mobilité si besoin

4^{ème} temps : visite de(s) entreprise(s) et une visite d'un centre de formation (si possible).

L'action "promotion des métiers" et les diverses visites organisées lors de l'année 2018 ont touché 111 jeunes sur un total de 15 interventions. Cette action a également offert, à certains jeunes, la possibilité d'effectuer des stages pour approfondir la connaissance des métiers voire même d'intégrer, pour l'une des participantes, la remise à niveau "Tireur (se) Raccordeur (se) Fibre Optique".

LE MANQUE DE MOBILITE UN DES PREMIERS FREINS A L'EMPLOI

Le manque de mobilité des jeunes suivis par la Mission Locale reste un des principaux freins à l'emploi. **61% des jeunes suivis habitent hors Lunéville, 61.5 % n'ont pas le permis de conduire et seulement 44 % ont un véhicule.** On imagine bien les difficultés qu'ils rencontrent pour rejoindre les zones d'activités et accéder à l'entreprise. Les transports en commun ne correspondent pas toujours aux horaires ou aux destinations souhaitées. Les jeunes urbains sont moins nombreux à posséder le permis de conduire. S'ils bénéficient plus facilement de transports en commun, il ne leur est pas plus facile de rejoindre les zones d'activités. De plus, nombre d'offres d'emplois exigent le permis de conduire.

La Mission Locale aborde donc systématiquement la question de la mobilité avec les jeunes qu'elle accompagne. Elle les informe sur les différents dispositifs d'aides et recherche toujours la solution la plus adéquate pour permettre le déplacement. La référente Mobilité anime mensuellement un atelier collectif sur ce thème pour les jeunes inscrits dans le dispositif Garantie Jeunes. Elle informe, sensibilise sur les différentes aides possibles, organise des exercices de mise en situation pour préparer les jeunes à l'accès à l'entreprise. **195 jeunes ont participé aux ateliers en 2018.**

Les différentes aides à la Mobilité

Le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) → financé par le Département de Meurthe et Moselle, il peut être sollicité pour aider au paiement de frais de transport pour accéder à l'emploi ou à une formation.

- Le dispositif "**Régie d'avance**" permet d'apporter une réponse quasi immédiate pour financer un transport urgent lié à l'emploi ou la formation.
- Le dispositif "**Atout Mobilité**" permet d'apporter une aide financière à la mobilité pour une entrée en formation ou en emploi en attendant une première rémunération.

L'Allocation PACEA → liée au dispositif PACEA et financée par l'Etat, elle est sollicitée pour financer les déplacements pour une entrée en formation ou en emploi en attendant une allocation de formation ou une rémunération.

Les tarifs solidaires mis en place par la Région Grand Est en septembre 2017 : ils concernent les transports TER. La Mission Locale informe les jeunes de ces dispositifs, instruit les demandes et/ou accompagne les jeunes dans leurs démarches de demande.

• **Le billet Emploi-Formation** → 27 jeunes

Il s'agit d'une réduction de 80 % pour un déplacement lié à l'emploi ou à la formation. Il peut être accordé pour toute démarche d'insertion. Le billet Emploi-Formation, mis en place en septembre 2017, a bénéficié à 27 jeunes, essentiellement pour se rendre à des entretiens d'embauche à Nancy

- **La carte Primo** → Pour les moins de 26 ans, elle permet une réduction de 50 % en semaine et 70 % en week end. Elle coûte 20 € à l'achat et est valable un an.

- **La carte Solidaire** → destinée aux bénéficiaires de la CMU-C, elle donne droit à une réduction de 80 %.

- **La carte TED PLUS** → auparavant financée par le Département et reprise par la Région depuis la prise de compétence mobilité, elle permet aux bénéficiaires des minima sociaux de bénéficier du transport TED **gratuitement** pendant un an. La Mission Locale instruit les demandes à la Région.

Les aides au permis de conduire

Le permis de conduire est souvent la seule solution pour accéder à l'emploi. La Mission Locale et ses partenaires mettent en place différentes actions pour faciliter sa préparation, notamment pour les jeunes les plus en difficulté.

• **Auto-école solidaire Adlis-Croix Rouge Insertion :**

5 jeunes. L'auto-école assure une préparation adaptée au permis de conduire pour les personnes en difficulté d'apprentissage ou en difficulté budgétaire. 5 jeunes suivis par la Mission Locale ont pu en bénéficier et ont obtenu leur permis. La Mission Locale participe aux Comités de Pilotage de l'action ainsi qu'aux Comités de Suivis.

• **Atout Permis** → 10 jeunes

En 2018, le Fonds d'Aide aux Jeunes a financé une action de préparation au permis de conduire pour 10 jeunes du Territoire Lunévillois en parcours d'insertion professionnelle. Ces jeunes avaient déjà financé le code de la route, l'avaient réussi et avaient déjà payé et suivi 10 heures de conduite. L'objectif était de leur permettre de terminer la préparation du permis dans un délai restreint, tout en assurant un accompagnement en auto-école et en participant au financement des heures de conduite, encore nécessaires, de manière à favoriser leur insertion professionnelle le plus tôt possible. Au 31/12/2018, les résultats étaient plus qu'encourageants puisque 8 jeunes sur 10 avaient réussi leur permis et 9 jeunes étaient en activité professionnelle. Une nouvelle action a démarré fin 2018 pour 12 jeunes avec une participation du FAJ.

- **Bourse coup de pouce Rotary Club** → En 2018, le Rotary Club a souhaité accompagner un jeune dans son projet professionnel. Il a bénéficié d'une aide financière de 1 000 € qui lui a permis de financer une partie de son permis de conduire -permis indispensable pour accéder à sa formation en fibre optique-.

Action Bourse au permis de conduire → 9 jeunes

La Ville de Lunéville et la Mission Locale ont organisé, en 2018, une action "Bourse au Permis" permettant à 9 jeunes Lunévillois de bénéficier d'une bourse de 500 € pour préparer leur permis de conduire. Les jeunes étaient inscrits dans un parcours d'insertion professionnelle et ont, en contrepartie, effectué une mission Eco-Citoyenne en participant au désherbage manuel des parterres pour éviter l'utilisation de désherbants chimiques dans le but d'acquérir une quatrième fleur aux concours Villes et Villages Fleuris. La Mission Locale a assuré la gestion de l'action et notamment le suivi des jeunes en auto-école. L'action s'est très bien déroulée et **8 jeunes ont déjà finalisé leur permis.** La Ville de Lunéville a souhaité réitérer l'action, pour 2019, en accordant 10 bourses au permis.

LEXIQUE

AOA	Accompagnement d'Orientation Approfondie
ARIF	Aide Régionale Individuelle à la Formation
ARVPM	Action Régionale de Validation des Parcours Métiers
ATCP	Action Territoriale de Consolidation des Parcours
ARML	Association Régionale des Missions Locales
BRSA	Bénéficiaire du Revenu Solidarité Active
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CACES	Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité
CAP EMPLOI	Structure d'accueil pour handicapés
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CEC	Contrat Emploi Consolidé
CEP	Conseil en Evolution Professionnelle
CIO	Centre d'Information & d'Orientation
CFA	Centre Formation d'Apprentis
CLD	Chômeur Longue Durée
CMP	Centre de Médecine Préventive
CMU/CMUC	Couverture Maladie Universelle/Complémentaire
CPAM	Caisse Primaire Assurance Maladie
CPO	Convention Pluriannuelle d'Objectifs
CUCS	Contrat Urbain de Cohésion Sociale
CUI	Contrat Unique d'Insertion
CRGE	Conseil Régional Grand Est
DAIP	Dispositif d'Accompagnement & d'Insertion Professionnelle
DIRECCTE	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail & de l'Emploi
DRJSCS	Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale
ETP	Equivalent Temps Plein
IEJ	Initiative pour l'Emploi des Jeunes
FAJ(D)	Fonds d'Aide aux Jeunes (Départemental)
GJ	Garantie Jeunes
H0B0	Habilitation Electrique (H : Haute tension - B : Basse tension)
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées (ancienne COTOREP)
NEET	Notion Education, Employment or training (ni étudiant, ni employé, ni stagiaire)
OPCA	Organisme Paritaire Collecteur Agréé
PACEA	Parcours contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie
PMSMP	Période de Mise en Situation Professionnelle
PPAE	Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi
PLIE	Plan Local d'Insertion par l'Economique
QPV	Quartier Prioritaire de la Ville
RSA	Revenu de Solidarité Active
SESIT	Service Economie Solidaire et Insertion Territoriale
SMV	Service Militaire Volontaire
SST	Sauveteurs Secouristes du Travail
VRD	Voirie - Réseau Divers
ZRR	Zone Rurale à Revitaliser

CROIX-ROUGE/ADLIS

AFT/IFTIM

AFPA

ALAJI

CCI formation

E2C

GRETA Lorraine Centre

Organismes de formation

Niveaux scolaires

Niveau VI	Non défini, CM2, CPPN, CAP, IMPRO, EMP, 6 ^{ème} , 5 ^{ème} , 4 ^{ème} , CFG, CCIP, CEP
Niveau V Bis	1 ^{ère} CAP et BEP, 3 ^{ème} Collège,
Niveau V	2 ^{nde} , 1 ^{ère} ou Terminale CAP et BEP
Niveau IV	Tous Baccalauréats et Brevets Professionnels
Niveau III	Baccalauréat + 2

LES ACTIONS DE NOTRE ACTIVITE 2018 ONT ETE FINANCEES
PAR LES FINANCEURS CI-DESSOUS :

